



GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

Le numéro : 35 F

Bimestriel n° 66 — Novembre-Décembre 1992



**REVOLUTIONNAIRE OU DICTATEUR ?
ROSSEL, UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE**

(1871) par Raymond Carré

p. 1

**PIERRE MARTIN, MILITANT ANARCHISTE
DE LA FIN DU SIECLE DERNIER**

par Carole Reynaud-Paligot

p. 8

LA DISETTE EN BASSE-BRETAGNE (1853-1861)

par Yves Blavier

p. 13

LE THEATRE POPULAIRE AVANT MOLIERE

par Jean-Jacques Ledos

p. 15

AUTOUR DES METIERS DISPARUS : LE BOUILLEUR AMBULANT

par Maurice Langlois

p. 19

L'histoire en bref

p. 22

Le courrier des lecteurs

p. 24

Le temps des livres

p. 25

Librairie de Gavroche

p. 29

L'amateur de livres

p. 30

Les enfants de la liberté

Dessins de C. et D. RAY

p. 32

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 66
Nov./Déc. 1992

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction :
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
Y. BLAVIER
R. CARRE
M. LANGLOIS
J.J. LEDOS
T. MARICOURT
G. PELLETIER
G. POTVIN
G. RAGACHE
C. REYNAUD-PALIGOT

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705
© Editions Floréal

Tous droits de reproduction des
articles et documents publiés
strictement réservés.

Les manuscrits
ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette
revue sont résumés et indexés
dans HISTORICAL ABSTRACTS
and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

Couverture : Le retour des champs
d'après Richter.

EDITORIAL

C'est toujours le même étonnement que celui de mon enfance qui me saisit chaque fois que je regarde un globe terrestre : si peu de terre pour tant d'eau ! Et encore, faudrait-il décompter les montagnes stériles, les déserts mouvants et les étendues glacées du continent austral pour mieux cerner la surface réelle sur laquelle l'humanité est née, a évolué, entame peut-être sa décadence...

Sur le globe terrestre, dans cette immensité liquide, apparaissent clairement les continents : l'Asie traînant l'Europe comme une minuscule queue ; l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud cernées de volcans ; l'Afrique et l'Australie, terres plus ou moins riches, plus ou moins peuplées. Au cours des siècles, ils se sont sans cesse affrontés pour bénéficier de richesses qu'il eût été plus simple de se partager. La violence est dans le sang des hommes et on a guère progressé depuis quelques millénaires dans cette voie. Au contraire, les Etats, les dynasties, les civilisations durent de moins en moins longtemps. Tout en déplorant qu'elle ait été imposée par les méthodes les plus totalitaires, on est bien forcé d'admirer la longévité de la civilisation égyptienne qui dura plusieurs milliers d'années.

Autre sujet d'étonnement : cette constante recherche de liberté et d'indépendance, aboutissant à certaines périodes à une poussière d'Etats, lesquels se fédèrent ou fusionnent pour se disperser à nouveau. Si bien qu'en 1992, par exemple, nous voyons l'ex-puissante URSS éclater en Etats dont il est bien difficile de reconnaître les constituants ; la modeste Yougoslavie se fendre en Serbie, Croatie, Bosnie... tandis qu'à l'occident du plus petit de nos continents

on mène depuis plus de 40 ans une lutte diplomatique pour faire aboutir l'union européenne. Tâche bien difficile, si l'on en juge par les efforts des pro-européens dans leur pays pour construire, cabin caba, un continent uni, c'est-à-dire ayant une politique étrangère commune, une armée commune, des lois sociales et un code civil communs, une monnaie commune etc... Tout cela choque tellement nos habitudes et va tellement à l'encontre de ce que chaque peuple apprenait à ses enfants en guise d'Histoire que l'on peut craindre une grande précarité pour une réalisation si difficile.

Dans le passé, des tendances, des projets d'Union européenne ont germé çà et là dans l'Histoire. Nés le plus souvent du besoin d'égémonie de quelque conquérant, les projets n'aboutissaient jamais, et ce qu'il en était réussi s'écroulait bien vite après la disparition du "Grand Homme" qu'il s'agisse de Charlemagne, de Charles Quint, de Napoléon, d'Adolf Hitler ou du Komintern...

Cette fois, c'est l'économie, maîtresse du monde, qui rassemble sous sa boulette les Européens stupéfaits de voir leur folklore passer au second rang des préoccupations, cherchant à tout prix à oublier l'ennemi héréditaire et comptant surtout sur les jeunes pour se sentir pleinement Européens.

C'est-à-dire, demanderont les sceptiques : plus Européen que, disons Français ; aussi Français qu'Européen ; plus Français qu'Européen ? Qu'importe si l'on trouve à la fin un langage commun pour s'entendre sur l'essentiel.

Georges POTVIN

EXCUSES AUX ABONNÉS

Les abonnés de Gavroche ont reçu avec retard le dernier numéro de septembre-octobre. Nous nous en excusons, bien qu'il s'agisse de circonstances indépendantes de notre volonté. En effet, le jour même où notre routeur était prêt à remettre les revues au centre de tri d'Evreux pour expédition, un conflit particulièrement dur, opposant le personnel du centre à la direction, provoqua un arrêt de travail spontané avec occupation des locaux. Le trafic postal fut ainsi bloqué pendant près d'une semaine sur l'ensemble du département, ce qui provoqua jusqu'à trois semaines, voire un mois de retard pour l'acheminement de notre revue. Nous n'en tenons pas rigueur à nos amis postiers, et nous espérons que nos abonnés nous ont pardonnés.

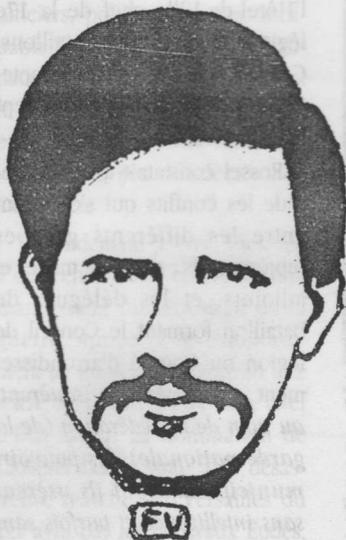
Nos abonnés auront par ailleurs la surprise de constater une augmentation de l'abonnement à partir de ce numéro qui passe de 30 à 35 francs. Il y a cinq ans que nous n'avions pas revu nos prix en hausse, et cette décision a été rendue obligatoire pour assurer la survie de notre revue. Un léger fléchissement des abonnements - dont sont victimes toutes les revues - ainsi qu'un coût accru de tous les services : maquette et mise en page, impression et routage, ont nécessité cette mesure dont nous nous serions bien passés.

Nous comptons sur la compréhension de tous nos abonnés que nous remercions bien sincèrement pour leur fidélité.

La Rédaction

ROSSEL

UN MILITAIRE PENDANT LA COMMUNE DE PARIS (1871)



Rossel, bois de Félix Vallotton.

vit en lui un dictateur, il tombera finalement aux mains des Versaillais, dont les généraux-juges, qui le haïssaient, feront en sorte qu'il soit condamné à mort et fusillé.

Louis-Nathaniel Rossel, est né le 9 septembre 1844, à Saint-Brieuc où son père, officier d'infanterie, se trouvait alors en garnison. D'origine nîmoise, sa famille protestante descendait en droite ligne des Camisards. Rallié aux idées nouvelles, son père avait montré son républicanisme lors du coup d'Etat de 1851, en votant à registre ouvert contre le parjure. Sa mère, d'origine écossaise était issue d'une longue lignée de militaires.

Après de brillantes études au collège de La Flèche, Rossel entra à dix-sept ans à l'Ecole Polytechnique puis à vingt ans il passa à l'Ecole d'application de Metz. Travailleur acharné, il utilisait ses heures de loisir dans les ateliers de la compagnie de l'Est où il rédigea sur *les Ponts* un travail apprécié. Passionné d'histoire, il était attaché aux valeurs républicaines et à la patrie. Sans

être socialiste, il se montrait démocrate lorsqu'il reprochait notamment aux historiens de dissimuler *"le rôle du peuple dans la société qui a toujours été fort important (...) et dont la volonté l'a si souvent emporté sur celle du roi et des grands"*.

Un patriote dans la guerre

Quand la guerre de 1870 éclata, Rossel se trouvait à Bourges comme capitaine du génie, il avait à peine 26 ans. Il parvint à se faire envoyer à Metz dans les premiers jours d'août, ville où Bazaine restait dans une inaction savamment calculée. Dans une lettre adressée un peu plus tard à son père, il exprimera ses sentiments :

"A Metz, je n'ai pas tardé à reconnaître l'incapacité absolue

de nos chefs, généraux et états-majors, incapacité sans remède, confessée par toute l'armée, et, comme j'ai l'habitude de pousser les déductions jusqu'au bout, je rêvais, avant même la bataille du 14 août, aux moyens d'expulser toute cette clique."

Il adressa un mémoire au maréchal Bazaine dans lequel il tenta de le convaincre qu'une victoire était possible, pourvu qu'on changeât les généraux en place et qu'on fasse preuve *"d'énergie, d'une volonté inébranlable et de quelque prudence"*.

Le six septembre, il apprit le désastre de Sedan et la proclamation de la République. Il réagit fermement lorsqu'il fut convaincu que *"Bazaine, dont les relations avec le quartier général prussien devenaient presque intimes et pleines de confiance, commença à ourdir ses intrigues bonapartistes"*. Il était difficile, à ses yeux, d'admettre la capitulation d'une

ville forte de 200 000 hommes. Avec les généraux Clinchant, puis Changarnier, Rossel se mêla aux tentatives de résistance qui n'aboutirent pas.

Déterminé à se sauver, il se procura des vêtements de paysan et tenta de s'évader. Sa première tentative échoua. Sommé, pour cette incartade de comparaître devant Bazaine, il réussit, grâce à sa faconde, à échapper à la prison. Persuadé que la capitulation était signée, Rossel tenta, le dimanche 30 octobre, une seconde évasion qui réussit.

Deux jours plus tard, il arriva au Luxembourg, puis gagnait Bruxelles. De là, il se rendit en Angleterre pour saluer sa mère et sa soeur qui résidaient à Folkestone. Il se rembarqua ensuite pour se rendre à Tours — où se trouvait le gouvernement — déterminé à y rencontrer Gambetta, qui incarnait à ses yeux la volonté de résistance.



Cluseret, Caricature de Nérac contre le délégué à la guerre, jugé comme incapable.

Il est incontestable que Rossel, certes ambitieux, se montra, à ce moment, un patriote profondément attaché à son pays. Jeune, il réclamait de l'action. Or, son entretien avec Gambetta devait le décevoir. Après l'avoir écouté sur les événements tragiques de Metz, l'homme de "la résistance à l'outance" l'envoya chez Freycinet, ministre de la guerre, lequel lui confia une mission d'études militaires dans la région du Nord. Rossel, malgré sa déconvenue, s'acquitta fort bien de sa tâche. Il adressa huit lettres à Freyssinet que celui-ci ne lira jamais : "Les préfets (sont) assez variés et les généraux assez uniformes. Les préfets tous avocats, les généraux tous empaillés..." écrit-il avec humour. Il constatera l'abandon où se trouvaient les soldats de Bourbaki qui "vivent dans la terreur des Allemands" mais dont le nombre était démesurément grossi par les Renseignements.

Le 6 décembre, il rencontra son camarade de polytechnique, Cavalier (plus connu sous le nom de Pipe-en-Bois), qui était alors secrétaire de Gambetta. Celui-ci lui obtint, non sans peine, un rendez-vous qui fut fixé à minuit. Gambetta, après une longue conversation, fixa à Rossel un nouveau rendez-vous pour le lendemain. Mais le lendemain, le ministre ne le reçut pas.

Voici d'ailleurs ce qu'il pensait de Gambetta :

"Comment dire du mal d'un tribun énergique qui a le premier proclamé la déchéance de l'Empire (...)? Comment dire du bien, d'autre part, du ministre indécis et ignorant (...) dont l'activité stérile et inintelligente ne savait ni empêcher les désastres ni remédier à leurs effets ?"

Par dépit, Rossel accepta les fonctions de chef du génie du camp de Nevers que lui proposait le général Vergne. Dans une note datée du camp de Nevers, il s'exprimait encore avec détermination :

"La défense à outrance, la continuation de la lutte jusqu'à la victoire n'est pas une utopie. La France possède encore un immense matériel de guerre, un grand nombre de soldats (...). En thèse générale, la défense à outrance ne peut pas être nuisible à un peuple (...). Au contraire, la résistance a souvent des chances heureuses".

Il adressa encore deux lettres à Gambetta pour se mettre à son service, mais ces lettres restèrent sans réponse.

Rossel était convaincu que Thiers, qu'il n'aimait pas, préparait la capitulation de Paris dans le but de créer une "crise de désorganisation sociale dont les réactionnaires et les capons pro-

fiteront pour tenter de couler l'affaire de Défense nationale".

Il ne se trompait pas, car on sait que l'Assemblée nationale conservatrice, avec l'accord de Thiers, avait consenti à l'entrée des Prussiens dans la capitale, alors qu'elle se retirait à Versailles, sachant parfaitement que les Parisiens, qui avaient tant souffert du siège, ne l'admettraient pas.

Aussi, lorsqu'il apprit que la révolution du 18 mars était victorieuse à Paris, Rossel adressa aussitôt sa démission au ministre de la guerre à Versailles :

"Mon Général,

J'ai l'honneur de vous informer que je me rends à Paris pour me mettre à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent y être constituées. Instruit par une dépêche de Versailles, rendue publique aujourd'hui qu'il y a deux partis en lutte dans le pays, je me range sans hésitation du côté de celui qui n'a pas signé la paix et qui ne compte pas dans ses rangs des généraux coupables de capitulation. (...)."

Au service de la Commune

Après avoir voyagé toute la nuit, Rossel arriva le 20 mars à Paris. La veille, le gouvernement évacuait la capitale et 40 000 hommes de troupe la quittaient

également en bon ordre. "Quand même je n'aurais eu aucun penchant pour la révolution, ce dernier détail m'aurait jeté dans l'insurrection." écrira-t-il plus tard à son père.

Le 22 mars, présenté par des amis au comité du 17^e arrondissement, il fut, le même jour, nommé par le Comité central de l'Hôtel-de-Ville chef de la 17^e légion forte de sept bataillons. Grâce à son action, elle comptera, dix jours plus tard, dix-sept bataillons fédérés.

Rossel constatait avec inquiétude les conflits qui s'élevaient entre les différents groupes représentatifs : entre les maires et adjoints, et les délégués de bataillon formant le Conseil de légion ou Comité d'arrondissement : "Ceux-ci confisquèrent, au nom de la Fédération (de la garde nationale), les pouvoirs municipaux, dont ils usèrent sans intelligence et parfois sans honnêteté." Cette lutte ne fut pas réglée malgré les élections du 26 mars.

Sur le plan militaire, la première tentative de combat engagée par Rossel pour reprendre Courbevoie et le pont de Neuilly se solda par un échec le plus complet :

"Je partis avec sept bataillons, se montant ensemble à 2 000 hommes environ (...), il y avait au moins deux bataillons complètement ivres; d'autres se plaignaient de ne pas avoir mangé. La tête de colonne, que je conduisais, me suivit en bon ordre, mais les autres bataillons,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMMUNE DE PARIS

AUX CITOYENS MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

CITOYENS,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'ordre par lequel vous me chargez, à titre provisoire, des fonctions de Délégué à la guerre.

J'accepte ces difficiles fonctions; mais j'ai besoin de votre concours le plus entier, le plus absolu, pour ne pas succomber sous le poids des circonstances.

Salut et fraternité.
Paris, 30 avril 1871.

Le Colonel du génie,
ROSSEL.

IMPRIMERIE NATIONALE.— Avril 1871.

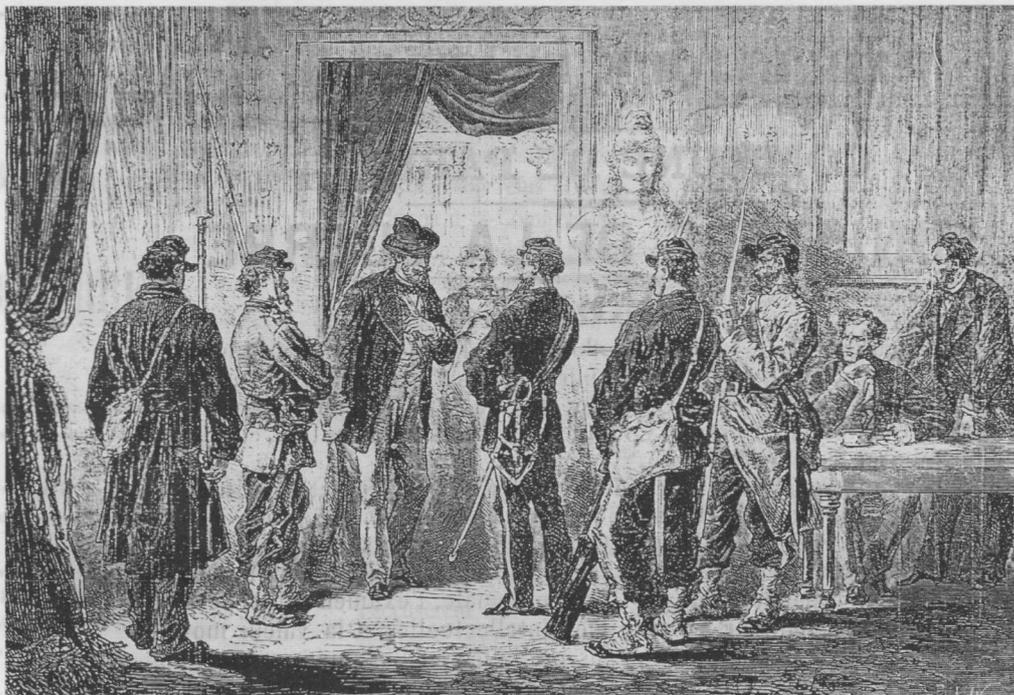
dont les officiers étaient sans autorité, ne tardèrent pas à s'asseoir sur les bords du chemin, à se quereller, à se plaindre (...) enfin, voyant l'impossibilité de conduire ces gens à l'ennemi, nous résolûmes de les faire rentrer en ville."

De retour à la Mairie, Rossel décida de faire un tri parmi les officiers, pour exclure les "incapables". Mais devant tant d'audace, le Comité d'arrondissement le fit arrêter et jeter en prison. Il en sortit aussitôt libéré sur l'intervention de ses officiers et de Delescluze.

Le lendemain 3 avril, Cluseret, à qui venait d'être confié le commandement du ministère de la guerre, apprécia le comportement de Rossel. Il lui adressa une lettre le priant d'être son chef d'Etat-major. La nomination de Cluseret faisait suite à la désastreuse marche sur Versailles du 1er avril par les généraux Eudes, Bergeret et Duval, au cours de laquelle le malheureux Flourens fut exécuté par les Versaillais et où de nombreux soldats furent faits prisonniers.

A ce poste, Rossel tenta de réorganiser les forces armées vis-à-vis desquelles il n'était pas tendre :

"La majeure partie de mon temps était certainement prise par les importuns et les inutiles (...), surtout les officiers et les gardes qui quittaient leur poste pour venir faire des plaintes de leurs chefs ou de leurs armes ou du défaut de vivres ou de munitions. Il y avait aussi un peu partout des chefs particuliers qui n'acceptaient pas ou n'exécutaient pas les ordres (...); tous ces produits spontanés de la Révolution n'avaient d'autre titre et d'autre règle que leur bon plaisir (...). On voyait des médecins se promener avec les galons et l'escorte de général, des concierges de caserne équipés en officiers supérieurs, tout cela avait des chevaux, des rations et la solde. (...) Un officier n'était pas plus tôt élu que les protestations contre son élection, les dénonciations contre ses opinions et son caractè-



Arrestation de Cluseret dans une salle de l'Hôtel de Ville.

rière, pleuvaient dans les bureaux du ministère, des Comités de la Fédération, de la Commune et de toutes les autorités qu'on imaginait."

Ces critiques aussi durement exprimées avaient un fond de vérité; il est certain que le militaire Rossel avait la volonté de lutter contre l'indiscipline, l'ivrognerie et l'insoumission qui régnaient et qui ne pouvaient, à ses yeux, que mener la Révolution à sa perte. Il n'avait pas compris que Paris n'était pas une caserne et que la majorité des combattants n'étaient que d'humbles citoyens qui rentraient chaque soir chez eux.

En plus, son autorité s'était renforcée, puisqu'il venait d'être porté à la présidence de la cour martiale. Cette juridiction avait été instituée par la Commune sur les instances de Cluseret afin de mettre un terme aux actes d'indiscipline et de rébellion impunément commis chaque jour. Il faut remarquer toutefois, au sujet de cette cour, que son action fut limitée, puisque les jugements ne pouvaient être exécutés qu'après approbation de la Commission exécutive (qui était le pouvoir exécutif de la Commune) et qu'elle ne pouvait juger aucune cause politique, ni de droit commun.

Comme on pouvait s'y attendre, la première condamnation capitale (ce fut la seule) à l'encontre du commandant Giroton pour refus d'obéissance, fut commuée en détention pour la durée de la guerre. Les quatre ou cinq affaires qui suivirent firent également l'objet d'un désaveu de la Commission.

En fait, l'action de la Cour martiale inquiétait la Commune, car elle condamnait les coupables sans se soucier de leurs antécédents. Or, la plupart des condamnés étaient soit leurs propres électeurs, soit leurs amis, ou à défaut des vétérans de l'insurrection ! On peut juger de l'incompatibilité d'esprit qui régnait entre militaires et révolutionnaires.

Le 26 avril, après avoir pris connaissance par l'Officiel de l'arrêt cassant le dernier jugement, Rossel, énervé et profondément vexé, adressa à Cluseret sa double démission de président de la cour martiale et de chef d'Etat-major.

On voit que la complexité des rouages du gouvernement était extrême, et que la rupture entre l'autorité militaire et l'autorité civile était totale : il y avait même au sein de la Commune une commission spéciale de la guerre chargée de contrôler Clu-

seret, commission dirigée par Pyat et Delescluze.

C'est Gérardin qui eut l'idée de mettre le pouvoir aux mains d'un Comité de salut public, pour regrouper les autorités. Ce Comité exécutif serait composé de membres jeunes et Rossel et Dombrowski prendraient la direction des opérations militaires.

Le 29 avril au soir, Rossel fut convoqué par la Commission exécutive pour exposer ses idées sur une situation de plus en plus compromise. Il dit que les questions urgentes étaient : la réforme de la solde, la discipline et l'organisation des forces actives.

Le lendemain, sa nomination aux fonctions provisoires de délégué à la guerre lui fut notifiée. Pendant ce temps, Cluseret, était arrêté à la Commune.

Le Commandement suprême

L'ascension de Rossel avait été foudroyante, d'autant que le jeune militaire sans expérience allait remplacer un militaire de métier qui avait combattu pendant la guerre de Crimée et contre les Sudistes lors de la Guerre de sécession.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 248

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 248

COMMUNE DE PARIS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

ORDRE

Les examens pour les grades d'officiers d'état-major de la Garde nationale auront lieu à l'Hôtel des bureaux du Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 86, sous la présidence du citoyen Arnold, membre de la Commune et du Comité central, chargé de composer le Jury d'examen.

Chaque officier devra présenter ses états de services et ses titres.

Le Jury délivrera, à la suite de cet examen, des commissions signées du Délégué à la Guerre, et dont la liste sera insérée à l'Officiel.

Attendu cependant que les connaissances et les aptitudes militaires sont très-peu répandues dans la Garde nationale, l'examen actuel portera principalement sur les aptitudes intellectuelles et la valeur morale et politique des candidats, sans préjudice de l'examen purement militaire qu'ils auront à subir dans deux mois, et où ils auront à faire preuve de leurs connaissances des règlements, des principes et des détails de la guerre, et à la suite duquel il leur sera délivré définitivement un certificat d'aptitude aux fonctions subalternes, de capitaine ou d'officier supérieur.

Le Jury d'examen enverra à domicile des lettres de convocation aux candidats qui auront formulé leur demande et envoyé leurs titres.

Paris, le 4 mai 1871.

Le Délégué à la Guerre,
ROSSEL.

2 IMPRIMERIE NATIONALE. — Mai 1871.

Cette intéressante affiche montre les efforts de Rossel pour tenter de "militariser" les Gardes nationaux.

à aligner les prestations allouées à la garde nationale aux tarifs en vigueur pour l'armée, avec toutefois une légère augmentation de l'allocation accordée aux femmes et aux enfants. Sur le plan tactique et administratif, il traça un plan pour servir de base à l'organisation d'une armée active. Il répartit entre les membres de la Commission de guerre les principaux services du ministère, fit créer une commission d'examen pour éliminer les "inutiles et ignares porteurs de galons qui encombraient la ville". Bref, il tenta de faire réaliser les idées qu'il avait soumises à la Commission exécutive, le 29 avril, montrant par là un certain talent d'organisateur.

Mais l'autorité civile, et en particulier Félix Pyat, empiétait sur les ordres que donnait Rossel :

"Les ordres directs donnés par le Comité de salut public paralysaient et contrecarraient l'action du délégué à la guerre, qui n'avait plus de raison d'être si tout le monde, excepté lui, dirigeait les opérations."

C'est ce qu'il expliqua à la Commune le 4 mai. Félix Pyat démissionna du Comité de salut public.

Ses réformes étant ajournées et ainsi compromises, Rossel se tourna vers le Comité central :

"Le 5 et le 6, je vis quelques-uns de ses membres : ils étaient

Les choses allèrent vite. Le 1er mai, le Comité de Salut public était créé.

Seulement, d'après Rossel, qui n'était jamais satisfait :

"Dans ce Comité, au lieu d'hommes résolus et intelligents,

Gérardin était associé au lamentable Félix Pyat, à Léo Meillet et à deux utilités dont je ne me rappelle pas les noms. Ce fiasco me privait du concours de la Commission exécutive et élevait au pinacle Félix Pyat, dont l'activité

brouillonne devait faire avorter toute entreprise."

Le nouveau délégué à la guerre s'attaqua aux abus dont la solde était le prétexte. Avec Jourde, délégué aux finances, ils étudièrent ensemble un projet visant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 239 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 239

COMMUNE DE PARIS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Un abus odieux, qui est un vol à la Nation, a lieu trop souvent dans la Cité.

Des hommes, indignes du nom de Gardes nationaux, revendent à des complices, plus coupables encore, les équipements et les habits qui sont la propriété du Peuple.

Nous avertissons ces trafiquants effrontés que leurs marchés sont nuls et non avenues, et que ceux qui s'y livrent s'exposent, non-seulement à voir saisir les objets illégalement achetés, mais encore à être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

Les Municipalités, les Chefs de légion et de bataillon sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 3 mai 1871.

La commission de la guerre,
ARNOLD, AVRIAL, BERGERET, RANVIER,
G. TRIDON.

1 IMPRIMERIE NATIONALE. — Mai 1871.

Le Comité de salut public prend de timides mesures à l'encontre des Gardes nationaux.

Le 4 mai, la scission entre les militaires et les civils est clairement établie. A noter que l'affiche est datée suivant le calendrier révolutionnaire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 252 LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ N° 252

COMMUNE DE PARIS

15 Floréal an 79.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. La Délégation à la Guerre comprend deux divisions :

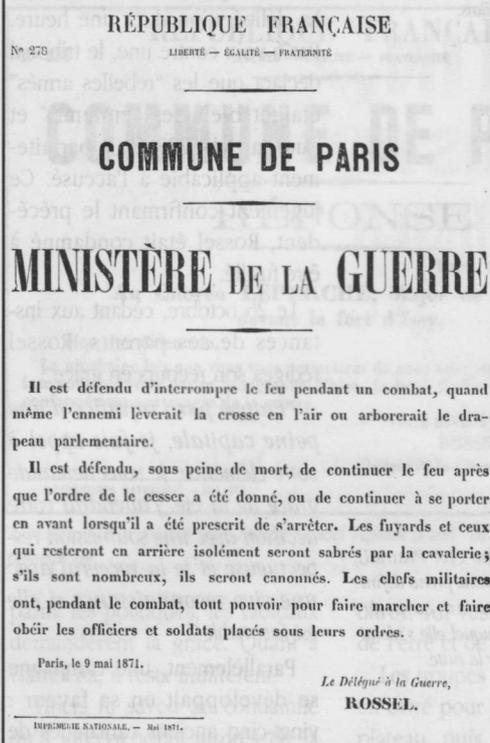
Direction militaire,
Administration.

ART. 2. Le colonel ROSSEL est chargé de l'initiative et de la direction des opérations militaires.

ART. 3. Le Comité central de la Garde nationale est chargé des différents services de l'Administration de la Guerre, sous le contrôle direct de la Commission militaire communale.

Le Comité de Salut public,
ANT. ARNAUD, CH. GERARDIN, LÉO MEILLET,
FÉLIX PYAT, RANVIER.

4 IMPRIMERIE NATIONALE. — Mai 1871.



Le 9 mai, Rossel adopte des solutions extrêmes pour tenter d'affirmer son pouvoir, qui le rendront suspect de tyrannie aux yeux des révolutionnaires.

C'est alors que le 9 mai, Rossel remit sa démission, en ayant soin d'en adresser des copies aux journaux. La Commune tenta de le faire revenir sur sa décision, mais sur son refus obstiné, elle ordonna à la Commission de la guerre de prendre la direction de la délégation de la guerre et de l'arrêter. Son court passage de 10 jours à la délégation à la guerre fut donc un échec total.

Refusant de passer devant une cour martiale, Rossel se cacha. Le nouveau Comité de salut public l'accusa de trahison, Félix Pyat et Vallès s'attaquèrent à lui dans les colonnes de leurs journaux où ils l'accusèrent d'avoir "aspiré à la tyrannie", enfin un journal de Versailles, pour le discréditer, lui reprocha d'avoir reçu cinq cent mille francs pour prix de sa trahison.

Pendant que Paris se faisait massacrer, Rossel resta caché dans une maison, au 54 du boulevard Saint-Germain, dans la chambre numéro 8, jusqu'au jour de son arrestation par les Versaillais, le 7 juin.

Tout le temps de sa détention, le jeune colonel de 27 ans s'efforça de cultiver son esprit. Outre ses notes qui seront insérées dans ses *Papiers posthumes*, édités par Lachaud à la fin de 1871, Rossel écrivit *La défense de Metz et la lutte à outrance* (Le Chevalier 1871), et un *Abrégé de l'Art de la guerre suivi de l'organisation militaire de la France* (Lachaud septembre 1871).

Le procès

Le 8 septembre 1871, le 3e conseil de guerre, sous la présidence du colonel Merlin ouvrit le procès de Rossel. Au ministère public siégeait le "sinistre" commandant Gaveau qui avait "cassé du communard" pendant les grands massacres de Paris. Alexandre Dumas, "l'insulteur de la Commune" figurait parmi les journalistes présents. Ses parents et sa soeur se tenaient dans la tribune.

D'emblée Rossel fut accusé de "Désertion à l'ennemi; attentat dans le but de changer la forme du gouvernement; excitation à la guerre civile". On lui reprocha également d'avoir "pris le commandement de bandes armées et de les avoir dirigées contre la force publique... d'avoir ainsi porté les armes contre la France".

Les nombreux témoins de la défense, pour la plupart des militaires — il n'y avait pas de témoins à charge — lui décernèrent un véritable certificat de bonne conduite. Cela n'empêcha pas les juges de condamner Rossel à mort et à la dégradation militaire.

Rossel ayant signé son pourvoi, une bataille de procédure aboutit, le 22 septembre 1871 à l'annulation du jugement par le Conseil permanent de Paris. En effet, le Conseil avait considéré que les "rebelles armés" ne pou-

portés de bonne volonté (...) mais le temps de l'action était pris par les séances toujours confuses de cette assemblée."

Déjà le 5 mai, visiblement agacé, il avait adressé au colonel Gois, rapporteur près de la cour martiale, la lettre suivante :

"Citoyen,
J'ai besoin d'organiser la répression : les prisons s'encombrent et ne se vident pas; voulez-vous être à la tête de la prévôté, — afin de pouvoir juger vos détenus et de m'en débarrasser ?
Salut et fraternité."

Pendant que se déroulaient toutes ces discussions, Eudes avait abandonné le fort d'Issy qui était le point le plus menacé de l'enceinte qui protégeait Paris :

"Une seule voie restait à tenter pour améliorer les affaires militaires, décidément compromises, et cette voie était de prendre brusquement l'offensive."

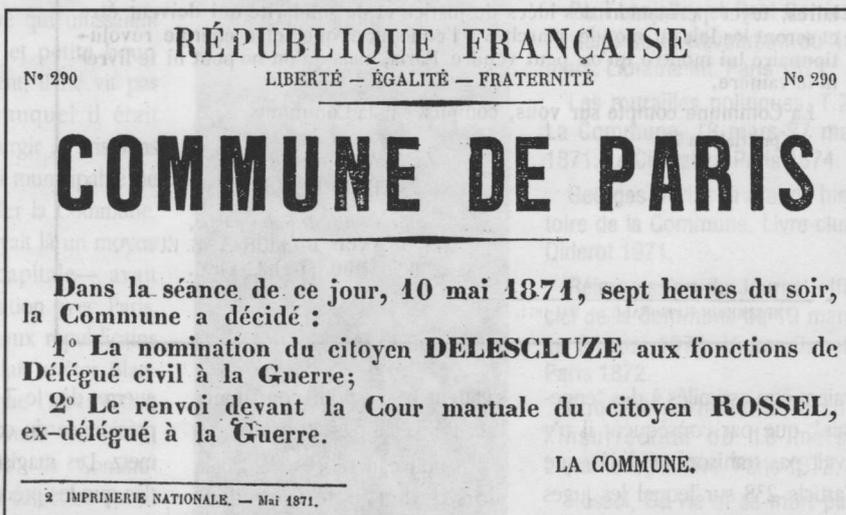
Rossel donna l'ordre à La Cécilia de réunir ses troupes dans la nuit, malheureusement, pendant qu'un bataillon prenait les armes, l'autre se dissipait :

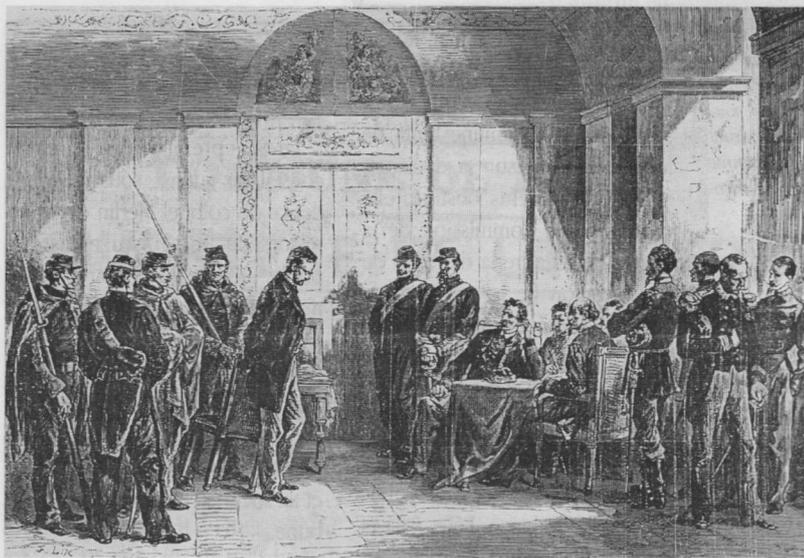
"Ce fut là que je fis faire une exécution de plusieurs gardes nationaux qui avaient abandonné leur poste, exécution inoffensive, mais qui leur fit une vive

impression. Je leur fis couper la manche droite, en commençant par les officiers. Tous ces gens sanglottaient."

Les chefs de légion étaient très mécontents de la formation de régiments décidée par Rossel, car elle leur enlevait toute autorité. Aussi, le 8 mai, ils se réunirent pour protester, et promirent à Rossel de regrouper pour le lendemain vingt-cinq bataillons de 500 hommes prêts à marcher et à combattre. Mais le soir, plusieurs chefs de légion vinrent dire qu'ils ne pourraient pas mettre en mouvement les troupes qu'ils avaient promises.

Rossel est désormais rejeté, aussi bien par la Commune que par les Versaillais.





Arrestation de Rossel par les Versaillais.

ne firent pas traîner les débats. La délibération dura une heure. Par 6 voix contre une, le tribunal déclara que les "rebelles armés" étaient bien des "ennemis" et que l'article 238 était parfaitement applicable à l'accusé. Ce jugement confirmant le précédent, Rossel était condamné à être fusillé.

Le 26 octobre, cédant aux instances de ses parents, Rossel rédigea son recours en grâce :

"Frappé par l'injustice d'une peine capitale, je fais appel à votre clémence, je vous demande grâce de la vie. J'attendrai votre décision avec une soumission respectueuse et je la recevrai avec une vive reconnaissance si elle est favorable."

Parallèlement, une campagne se développait en sa faveur : vingt-cinq anciens camarades de promotion à Polytechnique adressèrent une pétition à Thiers. Des professeurs, des cadres de l'administration des Ponts-et-Chaussées, les "Dames des ambulances de Metz"... Lettres et pétitions demandaient la clémence.

Le 7 novembre, Rossel adresse un nouveau recours :

"(...) je désire qu'au moment où vous aurez à juger cette question de ma vie ou de ma mort (...) que vous n'ignoriez pas qu'une grâce qui me réserverait à la dégradation des armes ne serait pas pour moi une grâce."

Des voix de plus en plus nombreuses, dépassant le cadre de ses relations, s'élevaient en faveur du condamné. Elles reprochaient au pouvoir, et en particulier à Thiers, de vouloir se venger. Victor Hugo lui-même intervint, proclamant "la civilisation en danger". Le journal *Le Rappel* ironisait "Il faudra bien que la Commission des grâces finisse par gracier quelqu'un". Les communautés protestantes de nombreuses villes demandèrent la clémence. Neufs membres du Conseil général de la Seine écrivirent au préfet. Une quarantaine d'étudiants remirent à Thiers une pétition. Même *le Figaro* fit campagne en faveur de Rossel. Seuls,

Le 20 mai (1er Prairial), la Commune prend définitivement un caractère social auquel elle s'identifiera par la suite.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 356

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

N° 356

COMMUNE DE PARIS

Au Peuple de Paris,
A la Garde nationale.

CITOYENS,

Assez de militarisme, plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au Peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.

Le Peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes ; mais quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratèges de l'école monarchiste.

Aux armes ! citoyens, aux armes ! Il s'agit, vous le savez, de vaincre ou de tomber dans les mains impitoyables des réactionnaires et des cléricaux de Versailles, de ces misérables qui ont, de parti pris, livré la France aux Prussiens, et qui nous font payer la rançon de leurs trahisons !

Si vous voulez que le sang généreux, qui a coulé comme de l'eau depuis six semaines, ne soit pas infécond ; si vous voulez vivre libres dans la France libre et égalitaire ; si vous voulez épargner à vos enfants et vos douleurs et vos misères, vous vous lèverez comme un seul homme, et, devant votre formidable résistance, l'ennemi, qui se flatte de vous remettre au joug, en sera pour sa honte des crimes inutiles dont il s'est souillé depuis deux mois.

Citoyens, vos mandataires combattront et mourront avec vous, s'il le faut ; mais au nom de cette glorieuse France, mère de toutes les révolutions populaires, foyer permanent des idées de justice et de solidarité qui doivent être et seront les lois du monde, marchez à l'ennemi, et que votre énergie révolutionnaire lui montre qu'on peut vendre Paris, mais qu'on ne peut ni le livrer ni le vaincre.

La Commune compte sur vous, comptez sur la Commune.

1^{er} prairial, an 70.

Le Délégué civil à la Guerre,
CH. DELESCLUZE.

Le Comité de Salut public,
AST. ARNAUD, BILLIORAY, E. EUBES,
F. GAMBON, G. RANVIER.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Mai 1871.

vaient être assimilés à des "ennemis", que par conséquent il n'y avait pas trahison, et donc, que l'article 238 sur lequel les juges

s'étaient basés pour condamner l'accusé n'était pas applicable.

Un nouveau procès s'engagea alors devant le 4^e Conseil de

guerre, dès le 7 octobre, sous la présidence du colonel Boisdene-metz. Les magistrats, aussi décidés que les précédents à en finir,

COMMUNE DE PARIS

RÉPONSE

Paris, 1^{er} mai 1871.

Au Citoyen LEPERCHE, Major de tranchée devant le fort d'Issy.

Mon, cher Camarade,

La prochaine fois que vous vous permettrez de nous envoyer une sommation aussi insolente que votre lettre autographe d'hier, je ferai fusiller votre parlementaire, conformément aux usages de la guerre.

Votre dévoué Camarade,
ROSSEL,
Délégué de la Commune de Paris.

2 IMPRIMERIE NATIONALE, — Mai 1871.

A la sommation d'avoir à se rendre, Rossel répond à son "camarade" d'une manière péremptoire.

parmi les politiques, les radicaux demandèrent la grâce. Quant à Gambetta, il resta indifférent.

Thiers fit savoir au condamné qu'il interviendrait auprès de la puissante Commission des grâces. En fait, il savait pertinemment que le Garde des Sceaux avait remis le dossier à la Commission avec la note suivante émanant du ministre de la Guerre :

"Cette sentence de rigueur est impérieusement réclamée par les nécessités de la discipline militaire."

Ce qui exprimait clairement la volonté des généraux de l'Etat-major.

Le 25 novembre, la grâce était rejetée.

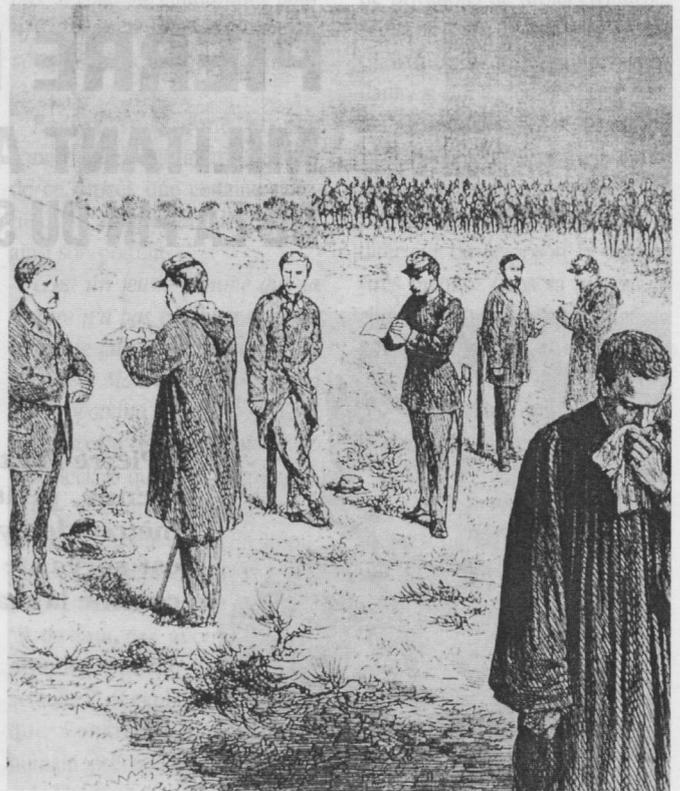
Trois jours plus tard, le 28 novembre, sur le plateau de Satory, Rossel, en civil (pour échapper à la dégradation mili-

taire), fut fusillé en compagnie de Ferré et de Bourgeois.

Les troupes avaient été placées en carré pour garder les accès du plateau, puis, après l'exécution, elles défilèrent musique en tête et drapeaux déployés. Ce qui fit dire à Lissagaray :

"La troupe défila en triomphe devant les cadavres. Quel cri d'horreur la bourgeoisie eût poussé si, devant les otages exécutés, les Fédérés eussent paradé musique en tête !"

Alors, Rossel Révolutionnaire ou Dictateur ? Il ne fut en fait ni l'un, ni l'autre. Jeune militaire ambitieux, pétri de théorie, il s'indigna de voir les maréchaux et les généraux, souvent monarchistes, refuser le combat, dès la chute de Sedan et la proclamation de la République. Il vit avec raison dans le soulèvement du 18 mars la continuité de la lutte contre l'occupant et l'affirmation de la République qui unissaient classe ouvrière et petite bourgeoisie. Seulement, il ne vit pas qu'un conflit, auquel il était étranger, allait surgir : Paris sans gouvernement ni municipalité ne pouvait qu'appeler la Commune. Thiers — qui voyait là un moyen de "mater" la capitale — avait rompu toute relation avec Paris, interdit les journaux républicains et socialistes et fait arrêter Blanqui. C'est ainsi que l'insurrection changea d'"ennemis" et devint une "guerre civile". La "Commune" prit alors un caractère social auquel elle s'identifia par la suite.



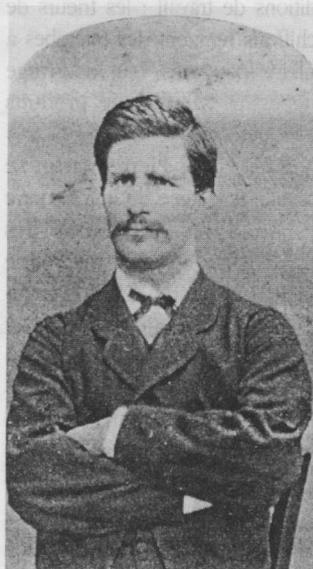
Lecture de la sentence aux condamnés, le 28 novembre 1871 : à gauche, Rossel; au centre Ferré; à droite Bourgeois. Au fond le détachement de cavaliers qui garde les accès du plateau de Satory.

Mais Rossel n'avait rien à voir avec tout cela, car ses "théories" militaires étaient incompatibles avec l'esprit révolutionnaire.

Quant à sa condamnation à la peine capitale, elle rejoint, dans une implacable injustice, les 3988 autres condamnés qui s'ajoutent au plus de 30 000 innocentes victimes de la repression dont Thiers porte l'entière responsabilité.

Raymond Carré

Photographie de Rossel.



Bibliographie :

Rossel, Papiers posthumes recueillis et annotés par Jules Amigues. E.Lachaud, Paris 1871.

La Commune et la question militaire (Cluseret-Rossel), textes choisis et présentés par Patrick Kessel. Coll. 10.18, 1971.

Alexandre Zévaès, Histoire de la Troisième République. Ed. de la Nouvelle Revue Critique, Paris 1938.

Jules Claretie, Histoire de la Révolution de 1870-71. Ed. du journal L'Eclipse, Paris 1872.

Paul Lanjalley et Paul Corriez, Histoire de la Révolution du 18 mars. Librairie int. Paris 1871.

Les murailles politiques, T.2, La Commune, 18 mars-27 mai 1871. Le Chevalier, Paris 1874.

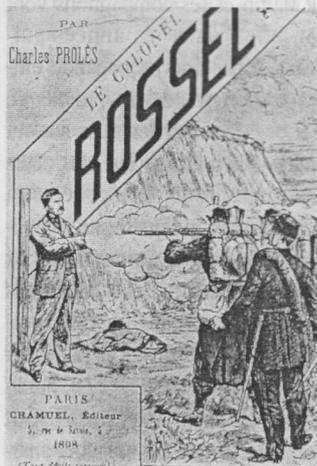
Georges Soria, La grande histoire de la Commune, Livre club Diderot 1971.

Réimpression du Journal officiel de la Commune du 19 mars au 24 mai 1871. Victor Bunel, Paris 1872.

Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars. Librairie législative, Paris 1872.

Rossel, Sa vie et sa mort par Isa Porié, Paris 1871.

Rossel figure désormais parmi les héros de la Commune. Ici, un ouvrage de Charles Proles édité par Chamuel, en 1898.



PIERRE MARTIN, MILITANT ANARCHISTE DE LA FIN DU SIECLE DERNIER



Pierre Martin, que l'on surnomme très tôt le "bossu", est né à Vienne, petite ville de l'Isère située à une trentaine de kilomètres de Lyon, en 1856. De condition très modeste, sa mère est servante dans une ferme, il devient tisseur, très jeune, comme la majorité des ses compagnons viennois.

Il n'existe en effet que peu d'alternatives pour les enfants de famille modeste : les usines de tissage les happent dès leur plus jeune âge. Dès six ou sept ans, ils deviennent appondeurs, c'est-à-dire de véritables ouvriers, ne bénéficiant aucunement d'un quelconque statut d'apprenti. La mécanisation introduite à Vienne tout au long du 19^{ème} siècle permet d'avoir recours à une main d'oeuvre sans grande force musculaire, ainsi femmes et enfants sont recrutés massivement par les fabricants. L'emploi de la main d'oeuvre enfantine repose sur un double intérêt : celui du fabricant qui leur verse un salaire inférieur de moitié à celui des adultes, et celui des familles pour qui le salaire des enfants est un complément indispensable.

Malgré la loi du 19 mai 1874 qui régleme le travail des enfants âgés de moins de 12 ans à huit heures par jour, leurs journées varient le plus souvent

entre dix et douze heures. Les jeunes viennois participent à la fabrication de draps dits de la Renaissance, spécialité de Vienne. Ces draps sont fabriqués à partir de vieux chiffons que l'on trie, rince, effiloche puis une fois le fil récupéré, on confectionne le tissu : filature, tissage, apprêtage. Ce principe produit un tissu bon marché mais nécessite une nombreuse main d'oeuvre et implique de très mauvaises conditions de travail : les trieurs de chiffons remuent des microbes à pleins poumons, leur nettoyage nécessite l'emploi de produits toxiques...

Très jeune, Pierre Martin se révolte et décide de lutter contre la condition misérable des ouvriers de cette fin du 19^{ème} siècle ; à l'âge de 14 ans, il entreprend sa première grève, et quelques années plus tard, il participe aux côtés de trois mille travailleurs viennois à la longue grève de 1879. Pendant cinq mois les ouvriers chôment pour protester contre de nouveaux tarifs qui, établis désormais selon

le nombre de "duites" (coup de navette) et non plus au poids, marquent une baisse. Cette longue grève démontre la ténacité et la cohésion des tisseurs, mais son échec devant un patronat des plus intransigeants, annihile en grande partie l'énergie des ouvriers et désorganise le mouvement ouvrier qui s'était lentement constitué au cours des années 1870.

Les débuts du militant

Pierre Martin devient très vite un personnage central dans le milieu anarchiste par son dynamisme, sa personnalité, l'enthousiasme de ses convictions, et par ses talents d'orateur. Tous les hommes qui le côtoieront, rendront hommage à sa générosité et à son dévouement sans borne. Malgré l'absence de scolarisation, il n'en est pas moins un véritable érudit et fréquente assidument la

bibliothèque de Vienne. Le directeur de la Maison centrale de Clairvaux, où il séjournera quelques années plus tard, donne de lui un portrait flatteur : "Très intelligent, d'une instruction supérieure à celle que possèdent d'ordinaire les ouvriers des grandes villes. Nature très sensible, généreuse, dévoué, d'une grande énergie morale, semble profondément convaincu de ses idées" (1).

Il faudra toute l'énergie de Pierre Martin pour que le mouvement ouvrier renaisse à Vienne. P. Martin et ses compagnons vont en effet, dans les années suivantes, par une propagande efficace, non seulement ranimer le mouvement ouvrier mais surtout rallier les militants les plus actifs à l'anarchisme. Ils fondent un groupe, les *Indignés*, que la police à tât fait de surnommer "*La bande à Martin*". Au départ, ils se réunissent dans un café, puis en 1882, dans un local prêté par un ami. Des conférences "publiques et contradictoires" sont organisées par les militants anar-

Kropotkine



chistes, qui n'hésitent pas à faire venir des conférenciers d'autres villes. Elles ont lieu au théâtre municipal, prêté par le maire, un radical tolérant. Ils participent activement aux journaux anarchistes lyonnais et les contacts sont fréquents avec Lyon, la ville voisine. Ils ne restent pas à l'écart du mouvement national : en octobre 1880, Pierre Martin participe au Congrès de Vevey aux côtés de Kropotkine et d'Elisée Reclus, l'année suivante, il est présent à celui de Londres, aux côtés de Louise Michel...

L'attentat de la place Bellecour à Lyon, qui a comme conséquence l'arrestation de Pierre Martin et de quelques-uns de ses compagnons va mettre momentanément un terme à leurs activités.

Le procès de Lyon

L'effervescence qui gagne la région lyonnaise : l'affaire de Montceau en août 1882, les attentats à la bombe à Lyon en octobre... inquiètent vivement les autorités publiques. Nul doute, pour le gouvernement, ces événements sont le signe que "l'Internationale antiautoritaire" est en train de se reconstituer et que cette fois-ci les anarchistes sont décidés à employer la violence en vue d'une insurrection. Dès le mois d'octobre, une série de perquisitions est effectuée à

Lyon, gagnant très vite Vienne en raison des liaisons constantes entre les deux localités. Mi-octobre, Martin est arrêté, bientôt suivi par quatre autres de ses compagnons viennois, le cinquième prenant la fuite. Ces arrestations aboutissent au grand procès dit des soixante-six, qui débute le 8 janvier devant le Tribunal correctionnel de Lyon, avec Kropotkine en vedette. Le procès se déroule pendant une dizaine de jours, les mesures de sécurité sont draconiennes et le déploiement des forces est imposant. Pierre Martin assure lui-même sa défense, montrant ainsi ses talents d'orateur ; il récusé vivement l'accusation d'affiliation à l'Internationale, dans son groupe, dit-il, il n'y a que des "hommes libres ne se soumettant à aucun chef, ayant le sentiment de révolte et d'insubordination" (2) :

On ne saurait trop attirer l'attention du tribunal sur ce fait : c'est que le parti anarchiste n'a aucun des caractères qui distinguent l'Internationale. Il aurait fallu démontrer, fixer, préciser, que ce parti était une vaste association ayant des soldats et des chefs, une discipline et des statuts, le résultat d'ordres venus d'autorités sociales quelconques ? On dira non avec moi (...) De tout cela il faut conclure que ce qu'on demande ici, c'est la condamnation d'idées, de tendances, d'opinions qui ne plaisent pas au gouvernement (...) Si vous me condamnez comme anarchiste, vous ne vous trompez

pas, si vous me condamnez pour affiliation à l'Internationale, vous vous trompez absolument (3).

Encore très jeune et peu connu, Pierre Martin acquiert lors de ce procès une certaine notoriété. *Le Progrès de Lyon* dresse ainsi son portrait :

C'est un jeune homme que la nature n'a pas très bien doté au point de vue de la structure : il est bossu. Mais dans sa tête il y a du Kropotkine, les traits sont un peu ceux du célèbre agitateur (4).

Il déclare qu'avant d'être anarchiste, il était républicain, mais devant la trahison de la République bourgeoise, il a rejoint le mouvement anarchiste, car, dit-il, "il ne faut pas avoir de cœur pour supporter la société actuelle !". Il explique par la suite que l'anarchie est un parti humain préconisant le bien-être et la liberté :

Nos idées sont-elles d'ailleurs tellement subversives qu'on ne puisse les discuter ? Nous voulons la liberté pour tous, l'égalité pour tous. Ah ! Si au lieu de prêcher l'égalité nous avons prêché le servilisme, si nous avons dit au travailleur : obéis, courbe l'échine, ne te plains jamais, nous ne serions pas assis sur ces bancs ! (5).

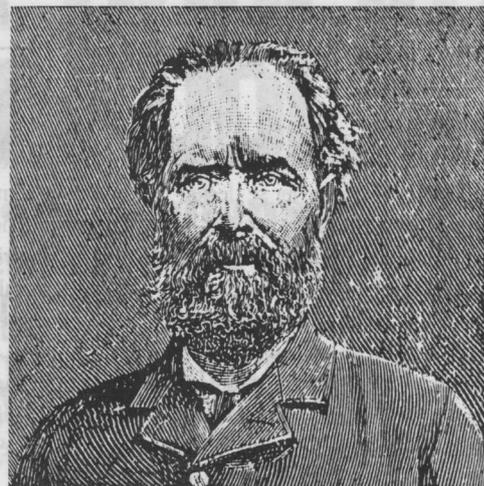
Les jurés restent insensibles aux arguments et à l'éloquence des orateurs : le verdict tombe, des plus sévères : P. Martin est condamné à quatre ans de prison, cent francs d'amende, dix ans de surveillance et cinq ans

de privations de droits civiques... Il est transféré à la prison de Clairvaux, avec les autres condamnés, dont bien sûr Kropotkine. Le séjour à Clairvaux est un véritable calvaire pour la santé fragile du jeune anarchiste. Il fait plusieurs séjours à l'hôpital et le directeur de la prison le déclare "très menacé dans sa vie par le climat de Clairvaux" et "affligé de germes de phtisie" (6). Les longs emprisonnements dans des conditions difficiles ont, semble-t-il, profondément atteint sa santé délicate, sans néanmoins entamer son courage et son endurance. Emprisonné une nouvelle fois quelques années plus tard, il écrira à son ami Jean Grave :

En effet, n'ayant pas de santé pour deux sous, j'ai une endurance de crapaud : écrasé, abîmé au physique, je bouge quand même, je remue toujours un peu. Je dois cela aux idées anarchistes qui, en procurant au moral un salubre courage, donne à mon corps faible, une résistance assez forte (7).

C'est pourtant pour lui l'occasion de faire plus ample connaissance avec Kropotkine, avec qui il est autorisé à faire des promenades et qui est incarcéré dans une cellule voisine. Une solide amitié s'établira ainsi entre les deux hommes.

Il quitte l'enfer de Clairvaux, bénéficiant d'une remise de peine, en janvier 1886 et il est aussitôt de retour à Vienne. Les événements de Decazeville (*) vont lui donner l'occasion de



Elisée Reclus

- VI -

MANIFESTE DES ANARCHISTES DE VIENNE Aux Travailleurs de l'Isère

201

Citoyens,

A la veille de disparaître sous le mépris public, le gouvernement des impuissants et des trembleurs vous fait appel pour renforcer ses pouvoirs méconnus et discrédités.

Ceux d'entre vous qui ont encore pu douter jusqu'à ce jour de l'écroulement prochain de l'Etat bourgeois doivent aujourd'hui, avec le spectacle qu'ils ont sous les yeux, se faire une idée à peu près nette de la situation.

La nation traverse, en ce moment, une période d'énervement et de dégoût plus considérable encore que celle qui précéda l'effondrement de l'affreux régime impérial de néfaste mémoire!

Et il devait en être ainsi : quelque adroit politicien qu'on puisse être, on ne se moque pas aussi impunément d'un peuple, tant aveugle soit-il, sans qu'un beau jour il ne jette autre chose que des bulletins de vote, à la face des scélérats qui l'exploitent et l'insultent par le mépris et le dédain de ses volontés.

Déjà il gronde, déjà il se fache, demain il demandera des comptes aux usurpateurs de ses droits.

Travailleurs,

Les anarchistes vous ont dit et répété depuis quelques années que la société bourgeoise, qui a basé sa domination sur le régime bâtarde du constitutionnalisme représentatif et parlementaire ; les anarchistes vous ont dit que cette société agonisait et touchait à sa fin.

Cependant, les Révolutionnaires n'ont jamais eu la prétention de prophétiser les événements ; ils leur a suffi de connaître les désirs secrets — et malheureusement trop incohérents de ce peuple, au milieu duquel ils vivent et qui a toujours été leurré et trompé par ceux-là même qui ont prétendu et prétendent encore faire son bonheur. Il suffit aux Révolutionnaires socialistes de jeter un coup d'œil sur le passé, et les terribles leçons de l'histoire leur donnent une conception assez claire, assez précise des événements de demain.

L'implacable logique vient ensuite confirmer leurs prévisions.

Ah ! nous aussi citoyens ! nous avons été pendant bien longtemps au nombre des leurrés, des trompés. Aujourd'hui nous avons entièrement rompu avec l'armée des dupes : celle qui va, chaque fois que le pouvoir l'appelle, consentir bêtement sa servitude, aux mains des ennemis les plus implacables du progrès social.

Nous pouvons être encore les victimes des maîtres que la sottise populaire nous impose ; mais nous ne voulons plus, à aucun titre, faire partie du troupeau qui grandit leur arrogance, en nourrissant volontairement leur oisiveté.

Le peuple dit avec nous, qu'il en a assez d'un tel scandale ; partout il manifeste son mécontentement. Pourquoi ne prend-il pas une bonne fois la résolution énergique de se débarrasser à jamais des exploitateurs et des Gouvernements ?

Le Peuple attend, nous dit-on ? Qu'attend-il ? Attend-il pour passer la rivière qu'elle ait fini de couler ?

S'il est fatigué des mensonges que les rhéteurs et les avocats lui débitent depuis si longtemps ; s'il veut en finir de ce régime d'hypocrisie et de corruption, qui sous le saint nom de Liberté envoie les socialistes en prison, pour absoudre, plus facilement, les escrocs de la haute pègre gouvernementale ; de ce régime, qui a fait de la solidarité une espèce de mendicité publique, qui, en abrutissant davantage les malheureux, permet à la classe riche de promener plus impunément son opulence scandaleuse devant les ventres vides des milliers de travailleurs qui chôment et qui crévent de faim, devant la production inouïe des machines de fer qui les remplacent.

Si le Peuple a vraiment conscience de tout cela, il n'a pas besoin d'un sauveur pour s'en débarrasser ; que ce sauveur soit un militaire ou un pékin, il sera un CÉSAR appelant un BRUTUS. Nous lui accordons même les meilleures intentions du monde, il n'en deviendra pas moins un tyran, aussi féroce et aussi méprisable que ses prédécesseurs. Il montera au Capitole sur des bulletins de vote, il en descendra sur des cadavres. C'est dans l'ordre naturel des choses.

Peuple, ne vote pas, révolte-toi !!!

A bas le Césarisme !

A bas le Parlementarisme !

A bas l'exploitation !



VIVE LA SOCIALE !

Paru en dernière page du Révolté en mai 1888

reprandre pleinement son activité militante. Le 26 janvier se déclenche une grève à la société de houillères et fonderies de l'Aveyron à Decazeville. Dans l'après-midi, un groupe de gréviste se rend au bureau du sous-directeur Watrin, particulièrement détesté par la population ouvrière. Ayant refusé d'accepter les revendications ouvrières, Watrin est assailli

par la foule et, dans un excès de fureur, les émeutiers le précipitent par la fenêtre. La défenestration de Watrin restera célèbre dans les annales comme un acte authentiquement révolutionnaire.

Durant les mois qui suivent, Pierre Martin se mobilise pour aider les grévistes, sillonnant les routes afin de récolter les fonds de secours, organisant des

réunions publiques ou encore séjournant à Decazeville pour distribuer des secours aux ouvriers...

Alors que le mouvement lyonnais décline, toute l'activité se concentre sur Vienne. P. Martin est en liaison avec Elysée Reclus et correspond avec Kropotkine. L'imprimerie de la Fédération Jurassienne leur fournit tous les

tracts et brochures nécessaires à la propagande. La diffusion de *La Révolte* augmente sensiblement. Les autorités locales s'inquiètent et le milieu, infiltré par un indicateur, est soumis à une étroite surveillance. Mais c'est la préparation de la journée du 1er mai 1890 qui va véritablement donner l'occasion à Pierre Martin et ses compagnons de déployer tout leur dynamisme.

La folle journée du 1er mai 1890

C'est aux Etats-Unis, lors du IVème Congrès de la Fédération Américaine du travail, qu'est lancée pour la première fois l'idée de faire du 1er mai une journée revendicative pour obtenir la journée de huit heures. Le 1er mai 1886, de puissantes manifestations éclatent dans le pays. A Chicago, le mouvement connaît des suites funestes : lors d'un meeting de protestations contre les violences à l'encontre des grévistes, le 3 mai, une bombe éclate, attribuée à un anarchiste allemand. C'est le prétexte d'une répression sanglante : un procès des plus arbitraire a lieu condamnant huit dirigeants ouvriers de Chicago à la pendaison. Cet événement frappa l'esprit des militants ouvriers du monde entier et contribua à faire du 1er mai une date symbolique. Le 20 juillet 1889 le Congrès socialiste international de Paris, à dominance guesdiste, décide d'organiser "une grande manifestation internationale à date fixe" afin d'obtenir la journée de huit heures de travail et la date du 1er mai 1890 est adoptée.

La première réaction des anarchistes est de bouder la manifestation, car leurs conceptions de la grève diffèrent de celles des socialistes. En effet, la grève ne doit, selon eux, pas être revendicative, mais doit être une grève émeute, considérée comme le premier acte de la révolution. La

grève doit être "la guerre des poings fermés, fermés sur le manche d'un couteau ou la crosse d'un pistolet" (8). Les anarchistes se rallient malgré tout à la manifestation, tout en étant fermement décidés à lui donner un caractère insurrectionnel. Tortelier s'en fait l'apôtre dans diverses réunions précédant le mois de mai. Mais les mesures préventives de répression prises par Freycinet (Président du Conseil) et Constans (Ministre de l'Intérieur) afin de briser l'offensive prolétarienne, empêchent les anarchistes parisiens de passer aux actes : l'imprimerie de *La Révolte* est perquisitionnée, et les principaux militants arrêtés. Les anarchistes lyonnais, stéphanois et roannais subissent le même sort. C'est Vienne, échappant à ces arrestations préventives, qui va connaître sous l'égide de P. Martin et de ses amis une véritable grève émeute comme l'avait rêvée les anarchistes.

Dès février, Tortelier vient faire une conférence sur la grève aux ouvriers viennois. En avril les choses s'accroissent : le 13, une réunion publique animée par P. Martin rassemble 1200 personnes : "Il faut que le premier mai 1890, tous les ouvriers se lèvent comme un seul homme et ne se rendent pas au travail" (9). Le 27, les anarchistes réitèrent leur appel à la grève, qui est entendu puisque le chômage est voté pour la journée. La venue de Louise Michel et de Thénevin ne fait que renforcer la détermination des ouvriers : trois mille personnes se pressent pour écouter les deux orateurs. P. Martin et ses compagnons peuvent être satisfaits, leurs efforts sont récompensés : la population ouvrière a répondu à l'appel, le premier mai pourra être la grande journée tant attendue...

A 9 heures, hommes, femmes et enfants sont près de deux mille au rendez-vous, dans la salle du théâtre. Les rapporteurs de diverses corporations se succèdent à la tribune, récitant un flot continu de réclamations et,

très vite, l'ambiance s'échauffe. P. Martin est présent, et prend la parole pour inciter la foule à aller débaucher les autres. C'est alors que surgit le maire, qui lui fait signe pour prendre la parole. P. Martin agite la sonnette et demande à la foule d'écouter le maire. Mais celle-ci ne veut rien entendre, aujourd'hui le peuple est roi ! Et devant l'insistance de l'élu, elle le bouscule puis l'éjecte de la salle.

La foule se déverse alors dans la rue ; drapeaux rouges et drapeaux noirs en tête, chantant à pleine voix la Carmagnole, le cortège se scinde en plusieurs groupes qui parcourent les rues de la ville, sous une pluie battante. Très vite, elle se heurte aux forces de l'ordre, des barricades se forment. Un mot d'ordre se propage : "Chez Brocard, chez Brocard !". La foule s'élance, décidée à se venger de ce patron honnis. Lors du procès, P. Martin raconte :

On arriva enfin chez Brocard. Là, il y eut comme un frisson qui courut dans cette foule de prolétaires. Hommes, femmes et enfants s'arrêtèrent et un cri formidable partit de toutes les poitrines : "Brocard le misérable, Bro-

card, l'affameur !" (...) On enfonça les portes, on s'engouffra dans le magasin, on y saisit une coupe de draps, de 43 mètres, on la jeta au peuple, on la traîna dans la boue, on la coupa, on la déchira, on se l'arracha. Il semblait qu'on coupait, qu'on s'arrachait, qu'on déchirait du Brocard. (10)

Dès le lendemain des événements, les grèves commencent spontanément, tandis que les meneurs anarchistes sont arrêtés. Elles se poursuivent pendant quelques jours, plus longtemps parmi les femmes, mais la reprise du travail a lieu assez tôt, quelques maigres concessions en poche. Vienne retrouve son calme, et c'est désormais vers Grenoble que vont se tourner les regards, où P. Martin et ses compagnons se retrouvent incarcérés. Les autorités publiques jugeront que l'importance des événements justifie un procès en Cour d'Assises et non en simple correctionnelle.

Le procès s'ouvre le 8 août 1890 devant la Cour d'Assises de l'Isère. Les accusés sont au nombre de 21, mais, trois ayant pris la fuite, dix hommes (tous anarchistes) et huit femmes compa-

raissent. Pour leur défense, les militants insistent sur le caractère spontané de la manifestation qui résulte directement de la misère des ouvriers. Pierre Martin s'étend longuement sur la situation de la population ouvrière. Alors que les femmes qui ont participé au pillage sont acquittées, les anarchistes sont lourdement condamnés : Martin écope de cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour. Il se pourvoit en Cassation et il est à nouveau jugé devant la Cour d'Assises de Gap, qui ramène sa peine à trois ans de prison. Il écrit à Jean Grave :

Tout a marché aux mieux des intérêts de la propagande. La salle d'audience était trop petite pour contenir tout le monde. Pour la première fois que la parole anarchiste se fait entendre dans ces montagnes, l'impression est énorme (...) j'ai pu parler pendant près de deux heures et je peux te narrer combien ce peuple est intéressant comme auditoire. Son cœur vibrait à l'exposé de nos idées, l'émotion était arrivée à un tel point que le Président craignait lui-même une manifestation par trop sensible à l'égard de l'accusé. (11)

1^{er} MAI
A 9 heures du matin, Salle du Théâtre
MEETING PUBLIC
Toutes les Corporations
le PEUPLE enfin se réunit
C'EST LE GRAND JOUR
NE MANQUONS PAS AU RENDEZ-VOUS
Pas de Crainte! du Courage! du Courage!



Tortelier est considéré comme l'un des précurseurs de la grève générale révolutionnaire. En 1882 il est délégué au congrès de Saint-Etienne où il vote contre Guesde. En 1884, il devient anarchiste et fait partie des groupes de Paris. Dans les années qui suivent il parcourt la France pour prêcher la grève générale. A propos de la manifestation du premier mai il déclare le 17 avril 1890 : *"Ce n'est pas une manifestation pacifiste que nous voulons. Il faut que ce grand mouvement porte profit. Il faut qu'il en sorte l'idée d'une grève générale pour aboutir à la journée des huit heures en attendant mieux. N'allons pas voir les députés, c'est inutile, ils ne feront rien pour nous."*

(Dommanget, *Histoire du premier mai*, op. cit., p. 123)

Du "nomadisme" au Libertaire

Il est libéré le 3 août 1893, mais à peine sorti de prison, en arrivant à Grenoble, il est remis sous les verrous car la ville est en pleine période électorale ! Relâché, il gagne Romans où il décide de s'installer avec sa femme. Sa santé n'est guère brillante : lors de son séjour en prison, il a souffert d'une réminiscence de l'ancienne pneumonie de Clairvaux. Il exerce tour à tour les professions de tailleur et de fondeur. Il participe de temps à autre à un groupe anarchiste de la Drôme mais demeure moins actif qu'à Vienne. Il semble surtout chercher un peu de tranquillité. Les autorités

publiques ne lui en laisse guère le loisir. Le 19 février 1894, son domicile est perquisitionné et on l'incolpe pour avoir participé "à une entente établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes et les propriétés, sans autre preuve que la découverte de brochures anarchistes à son domicile. P.Martin s'indigne de son emprisonnement, et affirme que depuis sa libération il n'a participé à aucune réunion publique ou privée : "On nous arrête uniquement parce qu'on nous sait anarchistes et que nous avons la coupable audace de ne pas renier nos convictions honnêtes et sincères" (12). Il bénéficie finalement d'un non-lieu le 10 mai 1894.

Afin d'échapper aux persécutions de la police, la seule solution s'avère être la mobilité. Le

couple Martin quitte alors Romans pour Saint-Vallier où P. Martin devient photographe ambulant. En 1902, on le retrouve à Sarras en Ardèche, vivant dans une roulotte. Il devient difficile ensuite de suivre sa trace en raison de son "nomadisme". En 1906, il est arrêté pour avoir signé un tract antimilitariste. L'année suivante, il fait à nouveau partie des signataires d'un tract contre l'armée élaborée par la Bourse du travail de Lyon. Sa vie de nomade le retient éloigné de toute propagande active, "jusqu'au jour où, raconte Sébastien Faure, se sentant vieillir, il voulut visiter la capitale qu'il n'avait jamais vue. Il vint donc à Paris et son voyage qui ne devait être que d'une durée de quelques jours, finit par amener sur l'insistance de ses camarades parisiens, son installation au *Libertaire*" (13).

Il devient administrateur du journal et fournit ses derniers efforts de militant. Bien que sa santé soit gravement atteinte, il participe à toutes les réunions, tous les meetings organisés par la Fédération communiste anarchiste et se déclare partisan de l'action dans les syndicats. Fervent apôtre de la paix, il figure au Carnet B (14). Cependant, lors du déclenchement de la première guerre mondiale, la division s'installe dans les rangs anarchistes entre les partisans de l'Union sacrée et ceux qui refusent le conflit. Dans *La Bataille syndicaliste*, en mars 1916, paraît le célèbre "Manifeste des seize". Signé en fait par 15 anarchistes dont Kropotkine, J.Grave, Malato, ce manifeste prône un ralliement à la guerre.

Mais ce ralliement ne fait pas l'unanimité au sein du mouvement anarchiste. Très tôt, Louis Lecoin, Sébastien Faure, Pierre Martin s'insurgent contre ce ralliement et font paraître clandestinement des tracts en faveur de la paix. Sébastien Faure est le premier à tenter une action en décembre 1914 : il tire un tract intitulé "Vers la paix", puis un nouveau en juin 1915 "La trêve

des peuples". A leur tour Lecoin et Ruff de la Maison Centrale de Caen, où ils purgent une peine de 5 ans de prison pour sabotage de la mobilisation, rédigent en août 1915 un appel à l'action internationale en faveur de la paix. Pierre Martin se joint à eux et participe à l'impression et à la diffusion de l'appel. Toute une série de tracts et de brochures circulent malgré la censure. Il se retrouve aux côtés de Sébastien Faure dans le journal *Ce qu'il faut dire* qui paraît le 2 avril 1916, afin de prendre position contre la guerre.

Pierre Martin s'est engagé, sans hésitation ni réserve du côté des pacifistes, profondément atterré et bouleversé par les sentiments bellicistes de quelques anarchistes notoires. Ainsi condamné-il de façon catégorique la déclaration des Seize. C'est dans ce contexte que, malade et alité, il décède au siège du *Libertaire*, où il résidait, 15 rue d'Orsel dans le XVIII^e arrondissement. Il est inhumé au cimetière du Père Lachaise le 9 août 1916.

Carole REYNAUD-PALIGOT

- (1) Archives nationales, BB 24 875.
- (2) *Lyon républicain*, 17 janvier 1883.
- (3) *Le Révolté*, 20/01-3/02/1883.
- (4) 17 janvier 1883.
- (5) *Le Révolté*, 20/01-3/02/1883
- (6) Archives Nationales, BB 24 875, lettre du directeur de Clairvaux.
- (7) Lettre de Jean Grave du 16 juillet 1892 de la prison d'Embrun, Institut français d'histoire sociale.
- (*) Voir Gavroche 27/28 : Le drame de Decazeville.
- (8) *Le Révolté*, 30 avril-6 mai 1887.
- (9) Archives départementales de l'Isère (ADI) 75 M.2.
- (10) *Procès des anarchistes de l'Isère devant la Cour d'Assises de l'Isère*, Saint-Etienne, 1890, 64p., p.7.
- (11) Lettre à J.Grave, 20 décembre 1890, Institut Français d'histoire sociale.
- (12) Lettre à sa femme, 6 mars 1894, Archives départementales de la Drôme, 21 U 209.
- (13) *C.Q.F.D.*, 12 août 1916.
- (14) Liste établie par le Ministère de l'Intérieur dans laquelle était répertoriés les militants révolutionnaires et antimilitaristes susceptibles d'être arrêtés en cas de guerre.

LA DISETTE EN BASSE-BRETAGNE (1853-1861)

Les crises de subsistances ont duré assez longtemps en France.

Les dernières grandes émeutes liées à la famine, immortalisées par le célèbre roman de Jules Vallès, *Les Blouses* (1), datent de 1848, mais la disette a persisté sous le Second Empire et même au-delà. En Bretagne, tout particulièrement, la misère des populations rendait intolérable les augmentations subites du prix du pain et des denrées de base telles que les pommes de terre. C'est ce que montre un certain nombre de documents des années 1853-1861, dont la publication est inédite à ce jour.

Le 18 octobre 1853, le maire de Guipavas, près de Brest, lance un véritable appel à l'aide au sous-préfet du Finistère, car la situation des ouvriers de sa commune est devenue dramatique. Le bureau de bienfaisance n'arrive plus à nourrir les indigents qui sont trop nombreux. Et le maire estime qu'un ouvrier gagnant 4,50 à 5 francs par semaine ne peut pas nourrir sa famille.

"Ces familles sont générale-ment plus nom-

breuses que celles de la classe un peu aisée ; l'été, tant que le père trouve des journées, elles vivent tant bien que mal, mais enfin, elles vivent. Quand l'hiver arrive, les journées manquent, et alors la misère la plus affreuse s'en empare" (2). Le maire de Guipavas dénombre 200 familles d'ouvriers et de journaliers dont les hommes et les enfants de 12 à 14 ans "qui déjà ne trouvent plus de journées à faire, et qui en demandent en pleurant".

Le sous-préfet, fidèle à la politique impériale, répond qu'il ne peut prendre aucune mesure pour aider

les communes du Finistère. Pourtant, le nombre des indigents est assez impressionnant. Durant l'année 1854, Brest en compte 16000 ! Des communes de l'arrondissement sont dans la même situation : il y a 2000 indigents à Lambézellec, et 1700 à Landerneau. Leurs maires se décident à prendre quelques mesures d'assistance. La plupart des aides consiste à employer les miséreux à des travaux de réfection de routes ou à leur vendre du pain à prix réduit. Devant le désintéret du pouvoir, des souscriptions privées permettent d'aider les mairies à trouver les fonds nécessaires. Ainsi, à Morlaix, se crée une association parmi les notables et les commerçants pour combattre la disette : "Cette association compte cinquante deux souscripteurs et dispose de cent cinquante mille francs. Elle se propose d'acheter des grains dans le pays, de les livrer ensuite à la boulangerie au prix coûtant, afin de pouvoir maintenir la taxe dans de justes limites (...). Dès la veille, l'association avait acheté à divers propriétaires ou receveurs 3000 hectolitres de blé au prix de 24 francs 75. Aujourd'hui on demande (sur les marchés, NDLA) 27 et 28 francs de l'hectolitre" (3).

Le maire de Guipavas est le seul à instaurer des ateliers de charité où les journaliers peuvent travailler moyennant salaire. Du coup, l'afflux des indigents est tel que l'aide ne peut suffire :

"...Les mendiants vagabondent et ceux des communes environnantes affluent dans la nôtre et se répandent dans la campagne, insultant les fermiers qui ne peuvent pas donner à tous et continuellement, et plusieurs d'entre eux emploient des moyens d'intimidation, menacent d'incendier les fermes (...). D'un autre côté, les femmes et les enfants de ces indigents dévastent sans pitié les champs de pomme de terre, de carottes, de panais, volent le bois autour des fermes et saccagent les haies et bois taillés, en coupant les jeunes arbres et les branches".

Dans ce contexte, la hausse du prix du blé et des pommes de terre, due à de mauvaises récoltes, provoque des troubles dans le Finistère. On assiste même à quelques scènes de "justice rurale", même si les autorités feignent d'y voir l'œuvre de quelques spéculateurs. Ainsi, à Plougasnou, près de Morlaix, le maire demande aux riches de sa commune d'entretenir les miséreux. Il les taxe d'un franc par semaine et par pauvre ou, au choix, de 7 livres de pain par pauvre :

"Des bons portant le timbre de la mairie auraient été délivrés aux pauvres sur tel ou tel habitant.

Monsieur le Maire aurait annoncé au pied de la croix que les habitants qui se montreraient récalcitrants, seraient poursuivis, que leur cote mobilière serait



augmentée, et que leur nom serait publié et affiché dans la commune.

Monsieur le curé se serait joint à Monsieur le Maire pour cette œuvre d'intimidation, aurait condamné en pleine chaire tous ceux qui se refuseraient à cette mesure, il aurait appelé ce qui se passe en Angleterre pour la taxe des pauvres, et aurait ainsi constitué un droit à leur profit.

Tous ces droits auraient été provoqués par le sieur Lavalou, adjoint, marchand de grain, dont les exportations auraient suscité dans la commune quelques murmures qui l'auraient effrayé, et il aurait voulu s'assurer le libre exercice de sa profession et de son commerce en donnant pleine satisfaction aux indigents" (4).

Comme toujours en période de disette, les rumeurs les plus folles courent sur l'origine de la raréfaction des denrées. Quelques années plus tard, le capitaine de la Gendarmerie du Finistère en donne une autre interprétation :

"Le commandant de l'arrondissement de Brest me rend compte, que, dans les communes de Brest, Landerneau, Saint-Renan et Lesneven, une augmentation subite du grain a causé une sensation désagréable. Beaucoup de personnes se sont vues refuser du pain. Les boulangers ne veulent cuire qu'avec insistance et le pain manque positivement à ceux qui le vont chercher, l'argent à la main. Quelle est la cause de cette hausse? On ne la connaît pas. Des bruits divers courent. Suivant les uns, ce sont des accapareurs qui courent les marchés ; suivant le peuple, ce sont les prêtres qui emploient ce stratagème pour le tourner contre le gouvernement (5).

Les habitants des campagnes trouvent mauvais maintenant que le curé de chaque commune, en compagnie de l'adjoint ou d'un conseiller, fasse toujours des quêtes de grains à domicile. On ne sait à quelle idée s'arrêter. On ne peut que livrer les faits. Les plaintes sont assez vives à la mai-

rie de Brest. Hier un commissaire fut obligé de ceindre son écharpe pour forcer un boulanger à cuire. Le blé s'est vendu hier à Brest 23 francs et 23 francs 50 l'hectolitre. L'augmentation subite a été de 5 francs 94 par hectolitre.

Je ne puis qu'affirmer que cela produit un effet désagréable et la population demande hautement un changement à cette position." (6)

La perplexité du capitaine est révélatrice de l'attitude des autorités de cette époque. Lors de chaque disette, elles semblent complètement débordées et ne peuvent pas trouver de remède à la situation. Nous avons vu que le préfet se refusait à apporter une aide financière aux mairies pour nourrir les indigents. Mais le gouvernement est obligé de prendre quelques mesures symboliques pour éviter des troubles plus graves, comme les émeutes de Pont-Labbé en 1860, dues à une augmentation du prix des pommes de terre.

Il donne l'ordre aux gendarmes de verbaliser contre les spéculateurs maladroits. Par exemple, le 27 octobre 1856, les gendarmes dispersent un attroupement aux halles de Brest. Les meneurs, François Bervas, ouvrier au port, Sophie Lemaître, et Yvonne Drubert, toutes deux femmes de ménage, ont vu la femme d'un boulanger augmenter le prix de l'hectolitre de froment de 23 à 25 francs en quelques secondes ! La foule en colère s'en prend alors à la boulangère. "Deux femmes ont dit, que si la gendarmerie n'avait pas été là, elles n'auraient jamais pu s'empêcher de lui donner leur main à la figure, pour la corriger de son effronterie". Finalement, les gendarmes verbalisent contre la boulangère et son mari, qui ont agi d'une façon un peu trop voyante... (7)

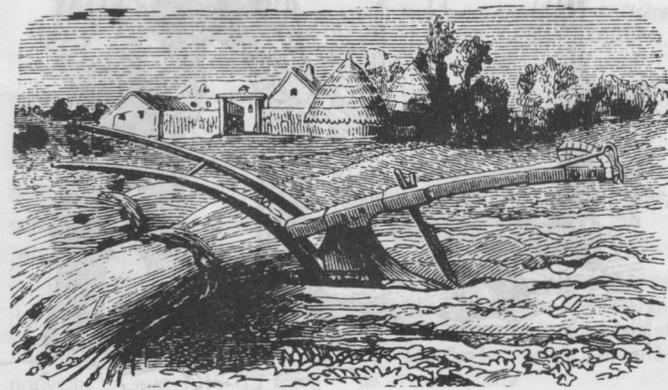
Durant les périodes de disette, la législation sur les grains suscite une polémique. En effet, le gouvernement a introduit en France l'Echelle mobile en 1821. Ce système, d'origine anglaise,

consiste à taxer les importations lorsqu'il y a surproduction de blé, et, au contraire, à pénaliser les exportations en cas de disette. L'Echelle mobile s'avère en fait totalement inefficace, car elle exige une connaissance parfaite des récoltes à venir et des

besoins de la population, ce qui est difficile à établir précisément. En 1857, l'Echelle mobile est temporairement suspendue et remplacée par la prohibition sur la sortie des denrées alimentaires. Elle sera définitivement supprimée en 1861.

Par la suite, les disettes seront moins dramatiques, sans disparaître toutefois avant le début du XXe siècle. L'augmentation des rendements agricoles et les luttes ouvrières pour une amélioration des salaires permirent sans doute d'améliorer la situation plus efficacement que les politiques gouvernementales...

Yves BLAVIER



- (1) Les Blouses, Paris 1881, réed. Le Goût de l'Etre.
- (2) Arch. dép. Finistère, 6 M 947 (Subsistances, cherté du pain).
- (3) (Id.) Lettre du sous-préfet au préfet, 3/11/1853.
- (4) (Id.) Lettre du sous-préfet, 29/10/1853.
- (5) Souligné dans le texte.
- (6) (Id.) Lettre au préfet, 25/09/1861.
- (7) (Id.) Gendarmerie de Brest, P.V. du 27/10/1856.



LE THEATRE POPULAIRE AVANT MOLIERE

De l'époque de Villon à celle de Malherbe, entre les "mystères" religieux et le théâtre classique, un genre nouveau est apparu, le théâtre populaire, laïc, et divertissant. La farce en est l'expression la mieux connue. Elle emprunte des ressources à la poésie populaire qui s'énonce en chansons autant qu'à la tradition satirique, voire insolente, que les grands toléraient des bouffons. L'art de l'improvisation importé à la fin du seizième siècle par les comédiens italiens justifie un langage direct.

Jusqu'à la Renaissance, la culture doit se consacrer "ad majorem Dei gloriam", c'est-à-dire entretenir la ferveur des fidèles. Le spectacle ne peut être que l'évocation des événements rapportés par les Evangiles. La vie des saints, enrichie de prodiges, est une autre source d'inspiration recommandée. Les représentations ont lieu sur le parvis des églises. Lorsqu'elles ont pour objet la passion du Christ, elle peuvent s'étendre sur plusieurs journées. La nécessité de renouveler l'intérêt de l'auditoire a progressivement développé la scénographie : grâce aux décors et costumes, les "mystères" deviennent des tableaux vivants. Des "effets spéciaux", comme le tonnerre dramatisent

certaines scènes. Des intermèdes confiés à des jongleurs introduisent parfois un élément profane. A partir du XIV^e siècle, les représentations sont l'affaire de la "Confrérie de la Passion". Ce monopole n'exclut pas la concurrence, celle, en particulier, des étudiants qui s'exercent, sous le masque, à la déclamation, sinon à la contestation contrôlée. C'est le cas des "Clercs de la Basoche" ou des "Enfants sans souci".

A Lyon, ce sont les "Suppôts du Seigneur de la Coquille" qui publient, dans les dernières années du seizième siècle un "Recueil fait au vray de la Chevauchée de l'Ane". A

Rouen, on trouve une "Confrérie des Conards" qui rameute ainsi la pratique :

"Conars, ayés à subvenir A l'abbé et à ses conardeaux ; Payés la disme de vos veaux ; Sy n'estes de payer dis-
pos,



Gros-Guillaume, de son véritable nom Robert Guérin, avait été boulanger. C'était un franc ivrogne, gros et ventru.

Vous serez certes contra nos.

La "vedette" locale, dans la "ville aux cent clochers" est un certain Martainville : docte et facétieux badin, sans béguin, masque ne farine (*jouant la farce de*) Messire Maurice disant son bréviaire au fin matin, cependant faisant l'amour aux chambrières. (1)

Dans les nombreuses foires, le bonimenteur a peut-être franchi le pas qui sépare l'éloge de la satire. Pour Paul Léautaud «le théâtre, à son origine, c'est un loustic à la langue bien pendue, qui imitait ou contrefaisait ses camarades, savait inventer des farces ou faisait rire. (2)» Naguère, le "Père la souris", camelot de son état, n'hésitait à tenir le rôle du chansonnier sur les boulevards parisiens, pour la plus grande joie d'un public qui



Gaultier-Garguille
(ou Fléchelles) de son véritable nom Hugues Guérin. Dans les pièces sérieuses, il jouait les rois ; dans la farce, il jouait le vieillard.

CHANSON DE GAULTIER-GARGUILLE :

Elle m'a presté sa cage
Pour y loger mon perroquet;
La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que la bec.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

La cage estoit trop petite,
Il n'y entra que le bec:
Puis en poussant et faisant rage,
Il y entra tout-à-fait.
Et, pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Pui poussant et faisant rage
Il y entra tout à fait;
Et, quand il fut entré,
Dieu sait comme il gazouilloit !
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Et, quand il fut entré,
Dieu sçait comme il gazouilloit !
Il s'en va de chambre en chambre
Tout jusques au cabinet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Il s'en va de chambre en chambre
Tout jusques au cabinet,
Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot y bouilloit
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Et de là à la cuisine,
Pour voir si le pot y bouilloit;
Mais il y choqua si fort,
Qu'il en répandit le brouet
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant ?

Une fille de village,
Avecque son bavolet,
Elle m'a presté sa cage,
Pour y loger mon perroquet.
Et pourquoy, puisqu'on y pense
Le plus souvent en dormant,
Ne dira-t-on en la danse
Le petit mot en passant

n'oubliait pas d'être aussi client. Des acteurs comme Bruscabille, Gros-Guillaume ou Tabarin sont peut-être ainsi passés du boniment à la farce. Le premier, qui prédit aussi l'avenir, se présente ainsi : Bruscabille, grand chroniqueur, ayant passé son jeune âge à l'étude des bonnes lettres sous le toit de sa maison, et premier escolier du grand Cornutus, dans lequel Aris-tote, maistre Guillau-me, Platon, sieur Pantalon, Cicé et le seigneur Horacio, ses devanciers, ont caché la quintessence de toute leur doctrine. (3) Son succès, certes



Turlupin, de son véritable nom Henri Legrand, dont l'autre nom au théâtre était Belleville. C'était un valet fourbe et intrigant.

populaire, il l'a acquis au contact du peuple de Paris, sur le Pont-neuf où le théâtre dresse le plus souvent ses tréteaux mais s'il accède au rang de "vedette" au point de créer un personnage, c'est parce qu'il est devenu un pensionnaire du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne.

Embourgeoisement ?
Pas exactement.

Inauguré en 1548, à Paris, entre la rue Mauconseil et la rue Française (aujourd'hui, rue Etienne Marcel), l'Hôtel de Bourgogne, qui appartient à la "Confrérie de la Passion", a pour vocation la représentation de spectacles "licites et honnêtes", comme les "mystères" ou les "soties". Au début du siècle suivant, le théâtre cherche dans l'imaginaire, libéré de l'époque baroque, le besoin de l'ordre suivant. Le poète Francis Ponge,

notre contemporain, définissait le classicisme comme "la corde la mieux tendue du baroque". Le souci de "resserrer les boulons" correspond à la volonté, exprimée à partir de Richelieu, d'instituer un nouvel ordre en France. La mission, confiée à partir de 1639, à l'Académie Française, de composer un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique, et une poétique précise la démarche de normalisation dans le domaine des Lettres. Ces diverses disciplines établiront le bon goût de l'élite. On pourrait pourtant trouver dans la rigueur de composition et d'écriture des auteurs l'ébauche du théâtre classique. Jodelle n'a-t-il pas respecté l'unité de temps dans sa "Cléopâtre captive" (1552) une pièce écrite en prose ? Quelques années plus tard, paraît un "Discours sur l'art de la tragédie". Son auteur, Jean de la Taille, y recommande les modèles grecs et latins. Le bon peuple, lui, veut du spectacle mais à condition de comprendre les situations et les ressorts de la pièce. Il veut, en outre, en comprendre le langage. La tragi-comédie s'efforce de concilier la demande de l'auditoire et la

réponse de l'auteur qui ose évaluer le modèle antique. Elle est l'expression de la modernité. Ses auteurs comme Hardy, Mairet ou Théophile multiplient les situations romanesques qui seront, deux siècles plus tard, celles du mélodrame représenté sur le boulevard ... du crime précisément, mais l'emphase des textes baroques ne suffit pas à attirer le public populaire qui assure à Londres le succès des auteurs élisabéthains. L'adipeux Falsaff passe mieux la rampe que le "fantôme amoureux" de Quinault ! La capitale anglaise compte dix théâtres. Paris réussit difficilement à maintenir deux salles et, à l'Hôtel de Bourgogne, on pratique le mélange des genres. A la tragi-comédie succède la farce. La chanson populaire clot le spectacle. Plus tard, lorsque la "normalisation" du classicisme aura sévi, La Fontaine pourra écrire : «Le bon comédien ne doit jamais chanter.» Et, pour faire bonne mesure, il dénoncera la scénographie vulgaire :

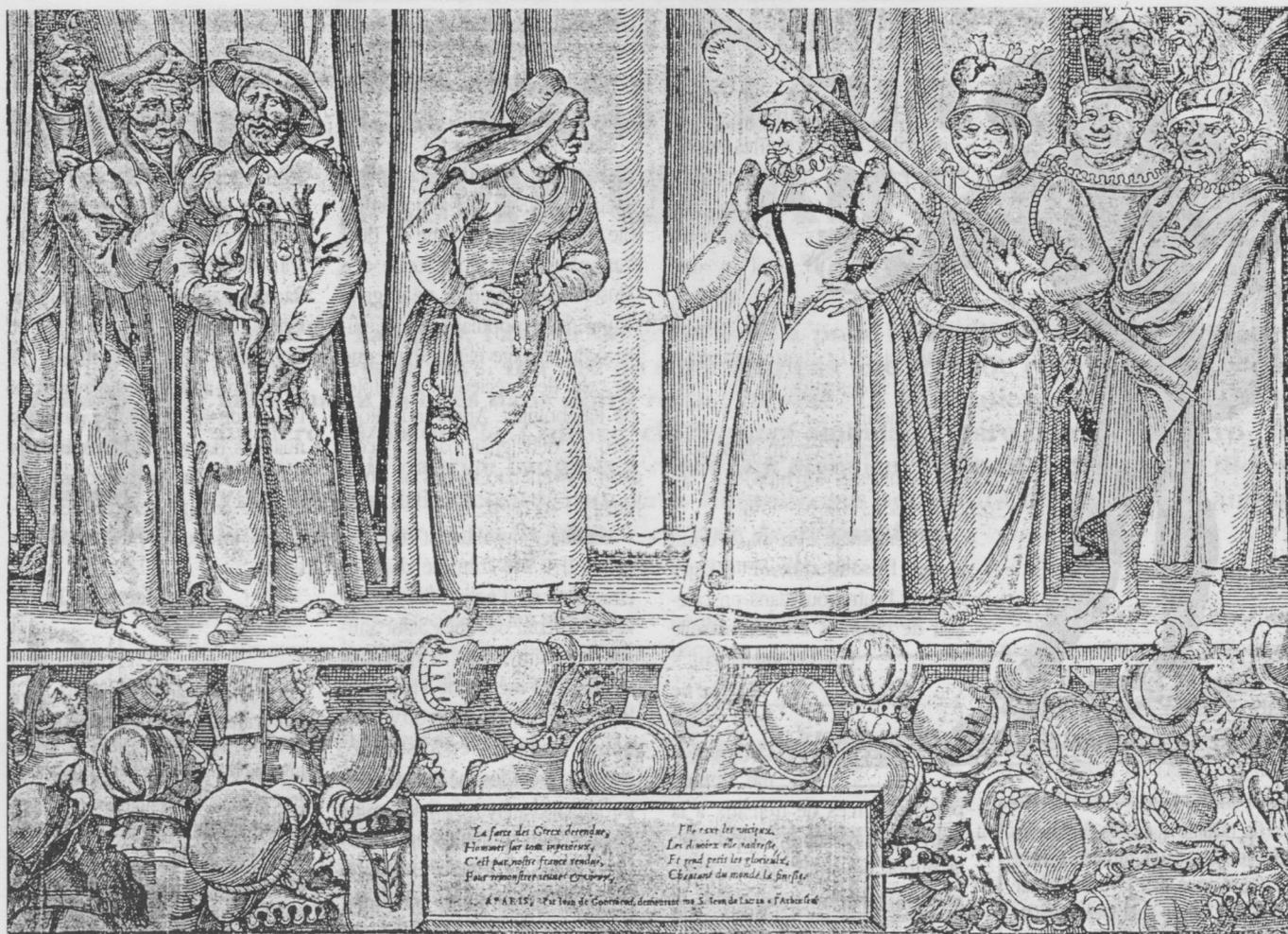
«Des machines d'abord le surprenent spectacle

Eblouit le bourgeois et fit crier miracle ;

Mais la seconde fois il ne s'y presse plus ;

Il aime mieux le *Cid*, *Horace*, *Héraclius...* (4)

La concurrence de la farce qui dresse ses tréteaux sur le proche Pont-neuf impose à l'Hôtel de Bourgogne une révision de la programmation. Gros-Guillaume, Gaultier-Garguille et Turlupin qui constituent un célèbre trio de "farceurs" s'installent à l'Hôtel. Leur pratique s'est enrichie de l'exemple italien. Depuis le milieu du siècle précédent, la "Commedia dell'arte" importée par Catherine de Médicis a bousculé les habitudes du public. Des "caractères" permanents comme, par exemple, Scaramouche, Trivelin, Sylvia ou Camilla improvisent à partir d'un scénario. Arlequin, de son vrai nom, Tristan Martinelli, n'arrive à Paris que plus tard, en 1613, à la demande de la Régente Marie de Médicis. Sa troupe donne des



Un théâtre de tréteaux au XVII^e siècle, d'après une gravure d'époque.

représentations devant la Cour, au Louvre ou dans les diverses résidences secondaires de la Couronne. On peut douter que la troupe ait alors donné libre cours à un talent dont la verve ne craint pas de brocarder les événements de l'actualité. Elle le réserve au public populaire des carrefours tout proches. C'est un bon moyen de fidéliser les auditeurs qui réclament toutefois le renouvellement des farces, des tours et des lazzis comme au "Bébé show". On aurait toutefois trop vite fixé la situation du spectacle en s'arrêtant à ce modèle. Au début du XVI^e siècle, l'épicentre du mouvement théâtral se trouve en Espagne. L'éventail des genres, du sujet religieux à la "comedia" n'y est pas bridé par des règles. La littérature baroque, fruit, peut-être, de l'ouverture au monde qui fait le "siècle d'or", y trouve ses racines. La tradition française de l'enseignement secondaire a privilégié, à juste titre, le théâtre

classique comme l'un des éléments incontournables du patrimoine national au risque d'occulter tout un pan de l'histoire littéraire dans lequel on peut apercevoir une conscience européenne que le nationalisme classique français réduira. "Pyrame et Thisbé" de Théophile de Viau, par exemple, constitue une bonne illustration des influences venues d'ailleurs. Extrait des "Métamorphoses" d'Ovide — ancêtre de la

poésie baroque ? — le sujet a été repris par plusieurs dramaturges espagnols avant de devenir un succès à Paris. Dans "L'illusion comique", Corneille, lui-même, avant de s'aligner sur la doctrine des trois unités a laissé son inspiration s'ébattre dans des aventures féériques que Shakespeare n'aurait pas reniées. Si la "préciosité" accorde plus d'importance à l'apparence des bonnes

manières, l'imaginaire impose encore, dans l'espace de la poésie, les outrances qu'entretient la rhétorique baroque. En attendant l'hommage des siècles, l'art classique est imposé à l'élite selon la volonté régaliennne. Molière s'installe, non sans prendre de risques, dans l'espace disponible, entre la farce et la solennité. Le peuple de la rue ou des parvis attend plus de simplicité au profit d'une émotion plus immédiate, sinon durable, et la définition de l'adjectif populaire demeurera incertaine jusqu'à la générosité humaniste d'un Jean Vilar et l'opportunisme efficace des amuseurs de la télévision commerciale. Voire au-delà.

Sur les tréteaux — "quatre planches, des acteurs, une passion" —, la farce se nourrit du langage populaire cueilli entre l'Hôtel de Bourgogne et le Pont-neuf. Elle s'impose en parlant au public son langage qu'elle enrichit de sous-entendus. Notre langage quotidien, que l'italien



Jodelet, de son véritable nom Julien Joffrin. C'était un valet bouffon, mais et à la voix nasillardre très comique.



Guillot-Gorju, de son véritable nom Bertrand Houdouin de Saint-Jacques. Il contrefaisait les médecins avec une revue extraordinaire.

Coluche, avait si bien assimilé n'a plus de ces délicatesses.

Tallemant des Réaux rapporte ce dialogue entre l'un des "farceurs", Jodelet et sa partenaire, la Beauchateau à laquelle il demande ce que c'est de l'amour.

« Je ne scay. C'est un dieu qui a un flambeau, un bandeau, un carquois... »

— J'entends : c'est un dieu qui a une flesche que M. d'Espy envoya l'autre jour dans un caleçon de chamois à mademoiselle Beauchateau... »

Molière qui s'est enthousiasmé, enfant,

pour les farces de tréteaux à la Foire Saint-Germain, apprendra le public au cours de ses tournées qui lui permettront aussi de croiser les concurrents italiens. Autant de leçons qui lui imposeront l'unique règle de divertir dans une langue accessible au plus grand nombre.

On ne connaît pas les textes joués puisqu'il ne s'agissait, dans la plupart des spectacles, que d'improviser sur un canevas. L'apparence visuelle — la morphologie de l'acteur autant que son déguisement — avait autant d'importance que le bagou. Le tableau daté de 1670, accroché au foyer des acteurs de la Comédie Française sous le titre "farceurs français et italiens" marginalise, au "jardin", le "bourgeois" Molière par rapport aux caractères dont on devine le jeu scénique à leur attitude.

Gautier-Garguille mérite une attention particulière. Né Hugues Guérin, à Sées ou à Caen, vers la fin du seizième siècle, il a sans doute commencé à jouer la farce à Rouen mais il est aussi poète populaire. Il apparaît, en sixième position à partir de la gauche, sur le tableau dont la mise en situation est évidente. 1670, c'est

l'année du "Bourgeois gentilhomme" et de "Bérénice". Gautier-Garguille, né en Normandie vers 1584, est mort depuis 36 ans.

Sans doute écrivait-il les couplets qu'il chantait à la fin du spectacle ? Son inspiration semble placée sous le signe du dieu Pan plutôt que sous celle des Muses. A moins qu'il ne s'agisse d'une muse populaire plus familière du langage élisabéthain que de celui des précieuses de l'Hôtel de Rambouillet. Après tout, Ronsard ne dédaignait pas, à l'occasion les vers bacchiques ou libertins (5).

Gautier-Garguille est mort en 1634. Il a été inhumé dans le cimetière de l'église Saint Sauveur, au coin des rues Saint Sauveur et Saint Denis, à quelques dizaines de mètres de l'Hôtel de Bourgogne. Il se trouve en bonne compagnie, "distribué" comme disent les théâtres, pour un spectacle éternel. Ses voisins de sépulture se nomment "Gros-Guillaume", "Turlupin", "Guillot-Gorju". Le peintre les a réunis sur le tableau de la Comédie Française.

Le 14 mars 1697, le chancelier Pontchartrain ordonna la fermeture de l'Hôtel de Bourgogne où s'étaient installés les comédiens italiens : le rôle-titre de "La fausse prude" était une présentation satirique de madame de Maintenon, la seconde et morganatique épouse de Louis XIV (6).



Le Capitaine Matamore, ou le Capitaine Fracasse, correspondant au Capitano de l'ancien théâtre italien : c'était un poltron qui fait le brave.

Au cours de ses entretiens radiophoniques avec Robert Mallet, Paul Léautaud qui ne cachait pas son admiration pour Molière et pleurait en évoquant le personnage d'Alceste, évoquait ainsi le théâtre des tréteaux : « Le théâtre du Pont-neuf est plus français que les tragédies de Racine. Tabarin est plus dans la veine française que Racine et Corneille. » Le "misanthrope" de Fontenay aux Roses n'avait pas l'habitude de se perdre dans les nuances. La réflexion de Francis Ponge sur la rigueur classique comme complément de l'exubérance baroque peut clore le débat.

Jean-Jacques LEDOS

(1) D'après Noël du Fail in "Histoire générale du théâtre en France" (Flammarion, 1904-1909). Il existe une rue Martainville, à Rouen

(2) "Entretiens" radiophoniques avec Robert Mallet (1950-1951) (Ed. NRF Gallimard, 1951).

(3) Cité par Edouard Fournier dans une édition des "Chansons de Gautier-Garguille" (Paris, 1843)

(4) "Epître à Monsieur de Niert", citée par J. Giraudoux dans "Les Cinq tentations de La Fontaine" (1938).

(5) Ronsard : "De par les prés mignards et frétilards" (Editions du Cherche-Lune, Vendôme, 1985).

(6) "Le Peuple Français" n° 09, janvier-mars 1980.

On raconte que Gros-Guillaume, Gautier-Garguille et Turlupin avaient d'abord joué des farces de leur invention sur un petit théâtre portatif, dans un jeu de Paume, près la porte Saint-Jacques. Ils jouaient depuis une heure jusqu'à deux, surtout pour les écoliers, et le jeu recommençait le soir ; le prix du spectacle était de deux sols six deniers par tête. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne s'étant plaints au cardinal Richelieu que trois bateleurs entreprenaient sur leurs droits, Son Excellence voulut juger de ce différend par ses yeux. Les trois farceurs furent mandés au Palais-Royal, et ils y jouèrent dans une alcôve. Gros-Guillaume déguisé en femme, fondait en larmes pour apaiser son mari, qui, le sabre à la main, menaçait à chaque instant de lui couper la tête sans vouloir l'écouter. Cette scène durait une heure entière.

Ce spectacle fit rire aux éclats le cardinal, qui invita les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à s'associer les trois bateleurs.

Si l'on en croit une autre anecdote, Gros-Guillaume mourut de peur dans une prison, où l'avait fait jeter un magistrat dont il avait contrefait les grimaces sur la scène. On ajoute que Turlupin et Gautier-Garguille, saisi de douleur en apprenant la mort subite de leur ami, tombèrent malades, et succombèrent quelques jours après.

Autour des métiers disparus

LE BOUILLEUR AMBULANT



Maurice Langlois, l'auteur de cet article, a pour habitude de dialoguer avec les "Vieux" de son pays. Il a tiré de ces entretiens une série de reportages dont certains furent publiés dans notre revue, comme "La fabrication des liens", dans le numéro 33/34 ou "Le Chiffier, chiffonnier ambulant" paru dans le numéro 60. Aujourd'hui, Maurice Langlois a rencontré Monsieur Balluais de Lécousse (Ille-et-Vilaine), qui lui raconte, non sans humour, ses souvenirs de "bouilleur ambulant", un métier — un de plus — en voie de disparition...

Des panaches blancs dans les brumes matinales, des arômes alcoolisés envoûtant nos sensations olfactives, plus de doute, l'alambic, dont la taille incite au respect, s'est installé dans l'un des trois ateliers dont le bouilleur dispose sur la petite commune du Chatellier dans l'Ille-et-Vilaine. Ce métier va vers une disparition quasi certaine.

Le "privilege", institué par la loi du 24 avril 1806, permettait à chaque récoltant (propriétaire ou fermier) de faire distiller 10 litres d'alcool pur (100°) par an, soit 20 litres d'eau de vie à 50° ou 14 litres à 70°, qui équivalent aux 1000° autorisés. Depuis décembre 1960, les privilèges ne sont plus accordés, sauf aux anciens combattants d'Algérie. Les jeunes exploitants n'ont plus le droit de faire distiller pour leur compte. En conséquence, les bouilleurs ambulants se raréfient.

Le bouilleur

Monsieur Balluais a commencé le métier en 1938, à l'âge de vingt ans, lorsqu'il accompagnait son parrain qui était "loueur d'alambic", car il faut rappeler que le bouilleur de cru est celui qui fournit le cidre de sa propre récolte, c'est-à-dire le proprié-

taire qui procède ou fait procéder à la distillation. C'est par analogie que le distillateur ambulant est parfois appelé injustement "bouilleur de cru".

Interrompu pendant la dernière guerre, le métier reprit en 1946. A cette époque, l'alambic était encore tiré par des chevaux et transporté d'une ferme à l'autre par des chemins peu praticables en morte saison. On bouillait à domicile, soit sous un hangar où la perte était de 3% du volume, soit en extérieur où la perte était de 10%. On commençait à six heures du matin par chauffer la machine avec du bois fourni par le fermier. Ce bois était parfois débité au fur et à mesure et pas toujours sec. La chauffe était moins bonne, sauf chez les fermiers avertis qui avaient mis de côté du bois sec à l'écart de la convoitise de leur femme qui souhaitaient le garder pour la cuisine. La journée finissait le soir à dix-huit heures, heure de l'enlèvement de l'alcool par les différents bouilleurs de cru.

Le travail consistait à chauffer l'alambic à l'aide de la grosse chaudière gourmande en bois, approvisionner la cuve en cidre et surveiller le circuit qui pouvait avoir un "bouchage de lie" (une manette permettait d'éviter ces incidents).

M. Balluais était payé 5 F par jour en 1950, la distillation d'une barrique coûtait 3 F, il fallait une

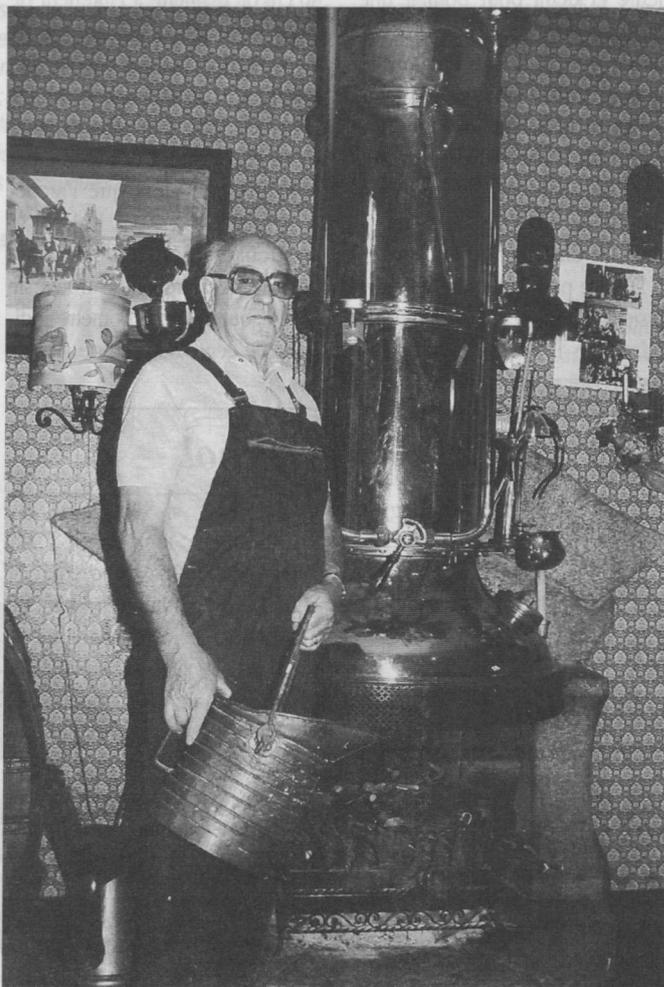
heure et demi de chauffe par barrique.

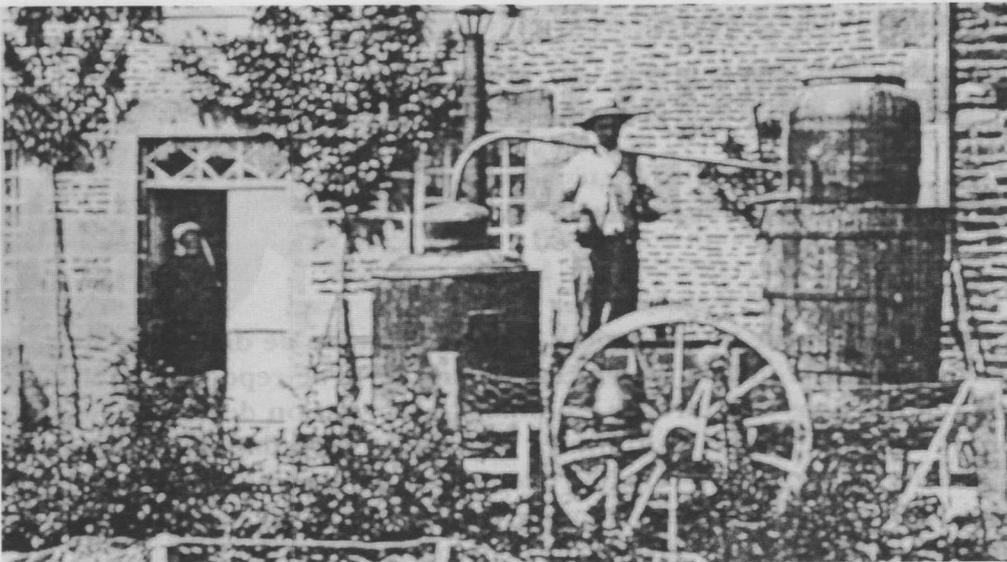
"La bouillotte"

Le dragon cracheur de feu aux cuivres rutilants était une

"Gasagne" qui pesait cinq tonnes. Elle coûtait deux millions de francs de l'époque. Sa fabrication entièrement "fait main" demandait le savoir faire et la précision qu'un artisan de Lécousse, Monsieur Hemeter, avait acquis profitant des conseils que lui prodiguait M. Balluais. Le cuivre, utili-

M. Balluais devant son "alambic-cheminée".





Le bouilleur ambulante dans une cour de ferme.

sé pour la fabrication, est le métal idéal, car il n'est attaqué ni par le cidre, ni par l'alcool.

La chauffe se fait en continu de six heures du matin à six heures du soir. Il faut, pour que la colonne de chauffe atteigne 100 degrés, chauffer pendant une heure le matin. Ensuite, il faut entre une heure et quart et une heure et demi pour bouillir une barrique de cidre. Un cidre pur jus de 4 à 5° donne environ 17 litres d'alcool à la barrique.

Cependant, la contenance d'une barrique varie selon les communes : à Louvigné-du-Désert elle est de 220 litres, et à Romagné et le Chatellier de 240 litres.

D'autre part, la qualité du cidre varie également : à Villamée le cidre pèse 4° alors qu'à le Chatellier, réputé pour son bon cidre, il atteint 5°. Le "petit cidre" tiré des lies fournissait 7 l. d'eau de vie pour 230 l. de liquide. Rappelons que si l'eau bout à 100 degrés, l'eau de vie bout à 60.

Un circuit alambiqué

Le cidre est déversé dans une cuve au pied de la bouillotte, puis pompé, à l'aide d'une pompe à bras, vers un bac qui surplombe la machine. Le liquide descend au ralenti dans la colonne de rectification. Il est conduit

par des tubes vers les 42 plateaux ou "assiettes" de la colonne où le cidre est chauffé à 100°. Cette colonne est souvent isolée par des cartons ou des gros sacs en papier afin de conserver une température constante.

C'est là que se fait la distillation. Les vapeurs d'alcool vont dans le réfrigérant : colonne de 40 cm de diamètre à l'intérieur de laquelle se trouve un groupe de 40 petits tubes de 3 cm de diamètre. Ces tubes reçoivent les "flegmes", qui sont des vapeurs d'eau et d'alcool. L'eau tombe par condensation alors que l'alcool plus volatile s'évapore. L'alcool se condense à son tour et coule dans le décalitre où se trouve le "pèse-goutte" ou alcoomètre indiquant le degré de l'eau de vie.

L'alcool

L'alcool peut titrer de 50° à 90°. La "bouillotte" est donc équipée d'un robinet gradué permettant de régler la densité de l'alcool en fonction du degré souhaité. Pour obtenir un alcool d'appellation contrôlée type "eau de vie de Bretagne" il faut 71°9 maximum, ceci à partir d'un cidre sans lie et "pur jus" de 4°5 minimum. Si l'on désire "rectifier l'alcool", c'est-à-dire faire baisser son degré, par exemple amener un alcool de 80° vers 70°, il faut mettre de l'eau (eau de pluie de préférence) dans

l'alcool et non le contraire, sinon l'alcool se trouble. A noter que dans les alcools de plus de 70° les flegmes disparaissent.

Vers les années 50, dans les deux cafés du Chatellier, comme dans les communes environnantes, il était de coutume de trouver la bouteille d'eau de vie sur les tables du café pour que les hommes puissent boire un "mik" c'est à dire qu'ils puissent "arroser" leur café d'une "goutte" d'eau de vie et cela bien sûr sans supplément de prix.

Mais l'alcool était aussi admis comme un médicament pour les animaux. Il passait les coliques aux vaches et aidait à la délivrance lors du vêlage : un verre de goutte dans un litre de café peut faire oublier les douleurs de l'enfantement !

"De nos jours, raconte M. Balluais, il est question de "vaches folles", autrefois elles n'étaient pas si folles, elles connaissaient les bienfaits de l'alcool et si vous leur laissez de l'alcool à 30° dans une assiette, les vaches en prenaient tout leur saoul et pouvaient se retrouver les quatre fers en l'air".

Ruses et risques du métier

Dans cette profession, deux dangers vous guettent : en premier le risque de goûter un peu

trop souvent au nectar distillé par le dragon apprivoisé que vous surveillez, en second les contraventions infligées par les "rats de cave" ou contrôleurs en cas d'infraction.

Pour le premier cas, résister "en verre et contre tous" n'est pas toujours facile, car les sollicitations sont nombreuses au cours de la journée. Il faut pouvoir s'abstenir "goutte que goutte" et n'est-ce pas un métier où l'on est sensé avoir l'alcool dans le sang...

En ce qui concerne les contrôles, cette profession est sous haute surveillance. Tous les faits et gestes ainsi que les déplacements sont étroitement surveillés.

Bien mal acquit...

Le bouilleur de cru doit prendre un acquit chez le buraliste et déclarer la quantité de cidre à bouillir ainsi que la quantité d'alcool à transporter, mais avec un maximum de 1000°. Le délai de transport, souvent limité à une demi-heure, est donné par le buraliste : il est évalué en fonction de la rapidité du moyen de transport (cheval ou tracteur). L'eau de vie reste dans la bonbonne ou le baril, marqué au nom du propriétaire, jusqu'à 18 heures pour permettre un contrôle éventuel.

Cependant des écarts d'horaires étaient parfois constatés par les contrôleurs qui se déplaçaient alors à vélo. Les contraventions étaient réputées sévères pour tenter d'enrayer le trafic qui s'opérait, car certains fermiers transportaient l'alcool en dehors des délais autorisés. Malheur au propriétaire qui s'était arrêté au bistrot du village avec son acquit en poche et qui arrivait à la "bouillote" en retard parfois un peu "émêché"!

Pourtant, on ne saura jamais combien de litres d'alcool effectuèrent des promenades champêtres par des sentiers de traversée afin d'échapper à tout contrôle. Parfois des bonbonnes se sont retrouvées en morceaux avec leur précieux contenu répandu

sur la route pour éviter une contravention trop lourde.

Que d'anecdotes de ce genre se racontent encore les vieux de nos campagnes !

Le bouilleur ambulant tient un livre-journal, le "10 ter" où sont consignées les copies des déclarations journalières. Autrefois ce journal couvrait l'année entière du 1er septembre au 31 août. A présent l'activité s'étale sur six mois à temps partiel. Ce livre-journal permettait un contrôle précis des quantités distillées ainsi que l'identité des bouilleurs de cru répartis sur 52 communes de la région de Cuguen à Chatillon et de Saint-Rémy du Plain au Ferré. En cas d'arrêt d'utilisation de plus de 24 heures, les scellés étaient

apposés sur l'alambic. La régie mettait des plombs sur les sorties du cidre et de l'alcool, des plaquettes de bois serties de plomb en obstruaient les orifices.

De même, en cas de réparation, un acquit rose était nécessaire pour emmener la partie à réparer chez le chaudronnier. L'artisan emportait l'acquit à la régie à réception de la pièce. Ensuite pour ressortir la pièce réparée, il fallait un "acquit" à caution n°10 qu'une tierce personne devait signer pour accompagner la pièce vers la machine.

Le transport pour aller d'un client à un autre était également soumis à acquit.

A présent ce transport est simplifié puisque la bouillote ne va

plus à domicile mais se déplace sur les lieux des "ateliers publics". La commune du Châtelier compte trois ateliers, à la Cloison, Pater et la Chauvinais. Au moment de la distillation les bouilleurs de cru convergent vers l'alambic réduisant ainsi les déplacements de l'appareil.

Un métier qui boit la tasse

Les bouilleurs ambulants seront-ils obligés de noyer leurs soucis dans l'alcool ? La législation actuelle met leur métier en péril, leurs jours sont comptés. Le

but officiel de la réglementation, qui est de réduire l'alcoolisme, est compréhensible, mais il est douteux que la jeunesse ait encore une attirance pour l'alcool pur, ses goûts se dirigent plus vers les boissons alcoolisées comme la bière, le vin et autres breuvages plus doux, mais tout aussi dangereux quand ils sont consommés en grandes quantités.

Les services multiples que l'alcool pouvait rendre en milieu rural disparaissent au profit de soins plus coûteux, mais pas forcément plus efficaces, soutient Monsieur Balluais.

N'est-il pas normal que ce métier moribond soit mis au "goutte à goutte" ?

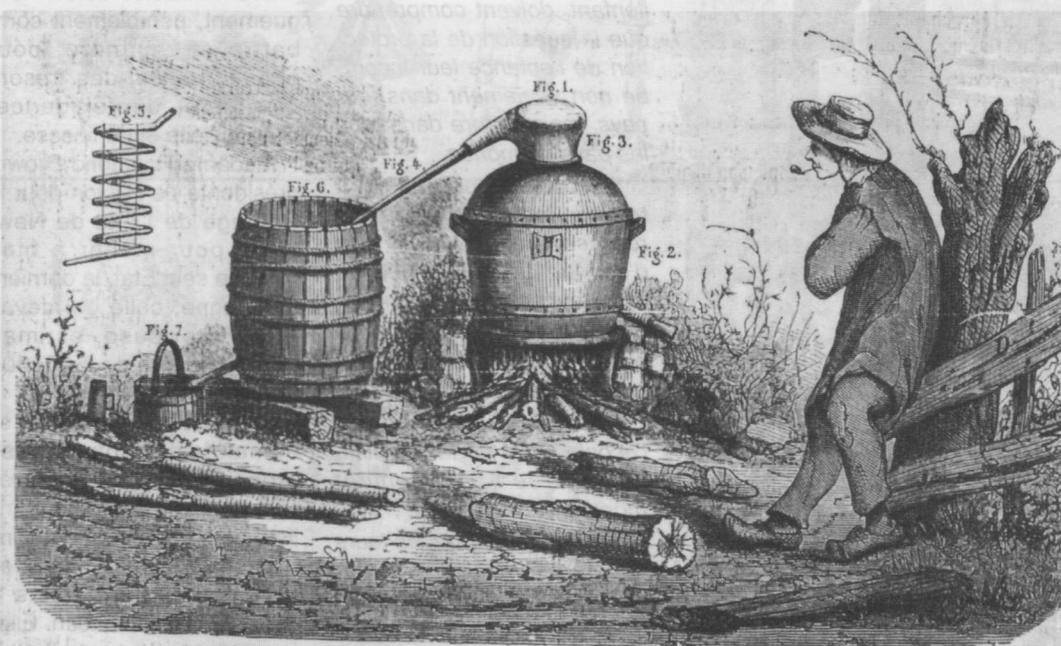
Maurice LANGLOIS

Nous avons retrouvé dans un numéro de la revue le Magasin Pittoresque, daté de novembre 1865, un article sur Le Brûleur qui est incontestablement l'ancêtre du Bouilleur ambulant. Voici le texte intégral de cet article :

LE BRÛLEUR

Nos campagnes n'offrent pas de ces belles distilleries à poste fixe, où tout est fait avec soin, où des instruments perfectionnés, des employés habiles, des vins excellents, assurent une fabrication irréprochable ; non, bien loin de là, nous ne possédons que le brûleur, tel est le nom modeste qui lui est attribué. Il va de cave en cave, traînant une petite charrette qui contient son matériel. Quatre cents francs suffisent pour le monter : un alambic, un trépied pour le supporter, un serpentín contenu dans un tonneau, un seau, un pèse-liqueur, et un litre pour mesurer, voilà tout son bagage.

Il pose son appareil comme il peut : de grosses pierres simulent le fourneau ; avec de la terre il garnit les interstices et concentre le mieux possible le calorique qui s'échappe des bûches fumeuses. Les spiritueux qu'on lui donne à distiller sont généralement d'une qualité inférieure : ce sont des lies de vin, du cidre, des cerises. 250 litres produisent de 15 à 20 litres d'eau-de-vie de 22 à 25 degrés. Le brûleur prend 20 centimes par litre d'alcool ; il est nourri, et on le fournit de bois. Le but de la distillation est de séparer, à l'aide de la chaleur, les liquides susceptibles de se vaporiser ; puis cette vapeur, en se refroidissant, revient à l'état liquide. L'alambic (fig.1) est l'appareil employé pour amener ce résultat. Les spiritueux destinés à être distillés sont versés dans la chaudière (fig.2), laquelle est recouverte avec la calotte (fig.3), et le tuyau (fig.4) est joint au serpentín (fig.5) ; ce dernier, posé dans un tonneau rempli d'eau froide (fig.6), est destiné à refroidir la vapeur, qui coule à l'état d'alcool dans le seau (fig.7).



Le brûleur a aussi une physionomie particulière. Il est ordinairement d'une nature indolente ; obligé d'attendre inactif, des heures entières, l'écoulement de la liqueur, il reste assis, fumant sa pipe. Si vous le questionnez, il vous indiquera le moyen de colorer l'eau-de-vie avec du caramel, de la vieillir avec du sirop de capillaire, ou de l'affaiblir avec de l'eau de tilleul.

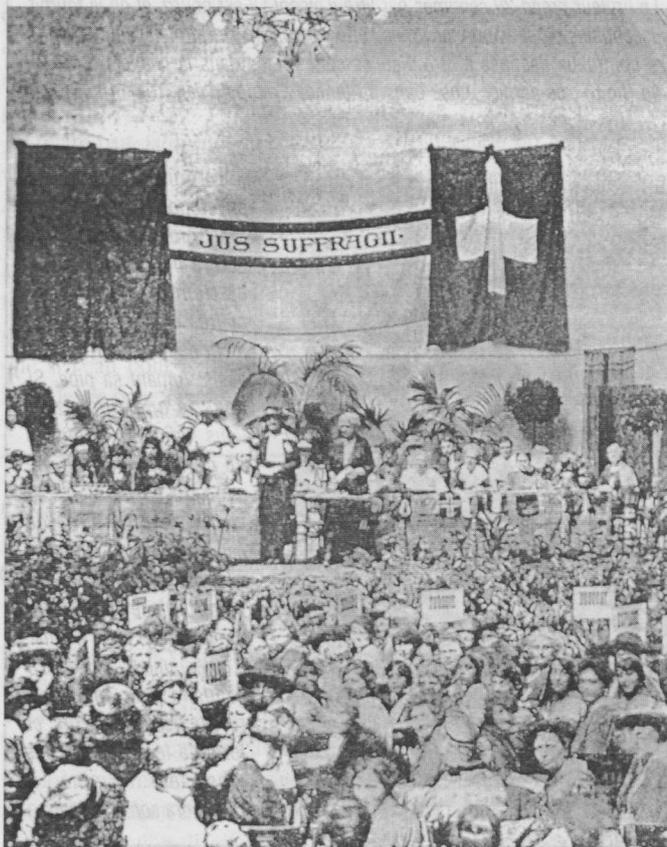
Le brûlage fini, ce qui arrive vers le mois de mai, il louera une batteuse qu'il conduira pour égrener la récolte des cultivateurs, et lorsque le soutirage des vins sera terminé, il reprendra son alambic.

L'HISTOIRE EN BREF

A propos du droit de vote des femmes

Le huitième Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage qui se déroula à Genève en juin 1920, fut une importante manifestation qui permit de constater l'ampleur du mouvement féministe au lendemain de la Première Guerre mondiale. Lors du précédent Congrès de Budapest en 1913, seuls la Finlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et quelques Etats des Etats-Unis avaient accordé le vote aux femmes, alors qu'au moment du Congrès de Genève, celles-ci votaient dans 21 pays. En Europe, excepté la Suisse, seuls les pays latins et catholiques étaient à la traîne comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal, et bien sûr la France.

Le Congrès international féministe à Genève, dans la maison communale de Plainpalais.



Trente-six pays envoyèrent des délégués à ce Congrès. En ce qui concerne l'Europe, on déplora l'absence du Portugal, du Monténégro, de la Russie et des déléguées des Associations féministes belges qui refusaient pour leur part tout contact avec les ennemis d'hier.

Vingt-et-un pays s'étaient fait représenter officiellement. Sur les 21 délégués officiels on comptait un seul homme : Justin Godart, représentant la France, délégué par M. Millerand.

Justin Godart, dans le grand meeting public qui précéda l'ouverture du Congrès, y alla de son discours : *"La France de la Révolution ne saurait attendre davantage pour accorder le suffrage aux femmes"* puis, montrant que le devoir des femmes était de travailler à établir des relations internationales capables d'assurer la Paix du monde, il s'écria, faisant appel aux femmes de toutes

les nations : *"Dites que vous ne voulez plus que la guerre soit !"*. Un tel discours démagogique nous fait aujourd'hui sourire, mais dans le Congrès, il conquiert l'auditoire tout entier.

Le programme de travail du Congrès comportait l'étude et l'adoption d'une *"Charte de la Femme"*, ce qui entraînait nécessairement la discussion de questions relatives au travail. Or, les membres de l'Alliance, appartenant en majeure partie aux milieux bourgeois, étaient ignorantes des conditions de travail et des besoins des travailleuses, mais ne devaient pas toutefois se désintéresser des questions économiques qui étaient au premier plan des préoccupations d'après-guerre. C'est la raison pour laquelle les congressistes se contentèrent de se prononcer sur des questions de principe, abandonnant les décisions sur les modalités de réalisation aux intéressées et aux techniciens.

Ainsi, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

"Considérant que la crise économique menace non seulement la vie de la génération actuelle et des générations futures, mais encore l'avenir de la civilisation, le Congrès déclare que les femmes, qui sont par excellence les gardiennes de l'enfant, doivent comprendre que la question de la protection de l'enfance leur incombe non seulement dans leur pays, mais encore dans tous les pays du monde."

"Le Congrès en appelle à toutes les organisations représentées ici et les prie d'user de toute leur influence dans leurs pays :

"1° Pour organiser toute œuvre nécessaire pour supprimer la famine actuelle ;

"2° Donner l'exemple de l'économie et de la frugalité, tant que le ravitaillement mondial sera en déficit ;

"3° Insister auprès de leurs Gouvernements pour hâter la réorganisation de la vie économique mondiale afin de permettre à chaque pays de retrouver l'équilibre finan-

cier et l'activité commerciale sans lesquels il ne peut y avoir ni amélioration, ni progrès."

La conquête du droit de vote des femmes aux Etats-Unis

Deux mois après le Congrès de Genève, le 26 août 1920, à huit heures du matin M. Bambridge Colby, secrétaire d'Etat, signait une Proclamation par laquelle se trouvait ratifié le dix-neuvième amendement à la Constitution des Etats-Unis qui reconnaissait le droit de vote à tous les citoyens de la grande République américaine sans distinction de sexe.

Les pionnières du mouvement furent : Lydia Mott, Lucy Stone, Susan B. Anthony, la Révérende Anna Shaw et enfin Carrie Chapman Catt.

Ainsi se trouvaient affranchies, après de nombreuses années de lutte, des millions de femmes. Leur émancipation, c'est à elles-mêmes qu'elles la devaient. Car il ne faudrait pas croire que la bataille engagée entre partisans et adversaires du vote des femmes ne fut pas chaude.

Les militantes durent longuement, péniblement combattre et répandre, pour obtenir justice, des trésors d'énergie, d'intelligence, d'ingéniosité et de finesse.

Madame Raymond Brown, présidente de l'Union pour le Suffrage de l'Etat de New-York, pour mener à bien dans ce seul Etat, la dernière campagne, celle qui devait être victorieuse, estimait avoir besoin de 500 000 francs.

Les membres du comité se demandaient comment se procurer cet argent. Après réflexion, elles établirent une liste ne comprenant que cinq noms d'hommes riches qu'elles avaient taxés à 100 000 francs chacun. Elles leur demandèrent audience, furent reçues, et voici le lan-



Lady Astor et Mme Chapmann Catt (assise).

gage qu'elles tinrent à ces messieurs :

"Si l'Amérique est entrée en guerre, si elle a fait le sacrifice de tant de jeunes vies, si elle a envoyé ses enfants se battre là-bas en Europe, loin de la mère patrie, c'est qu'elle est guidée par un idéal. Nos soldats

ont reçu l'ordre de vaincre ou de mourir pour la liberté menacée et la démocratie.

"Vous qui voulez l'affranchissement des peuples, comment pouvez-vous garder vos femmes en servitude ? Soyez logiques avec vous-même. Ne laissez pas se produire dans le pays l'agitation fâcheuse qui ne manquerait pas de naître si le peuple s'apercevait que vous prononcez des mots sans signification profonde, que vous ne pensez pas ce que vous dites. Et, puisque vous êtes riches, donnez. Donnez pour la cause de la justice non point quelques centaines ou quelques milliers de francs, mais la somme importante qui évitera aux membres de notre Comité les démarches fastidieuses et nous permettra de commencer de suite notre campagne définitive.

"Donnez afin de ne pas mentir à votre idéal, que nous puissions avoir confiance en lui et en vous."

Aucun des cinq capitalistes ainsi sollicités ne songea à résister à un raisonnement aussi vigoureux. Hommes d'argent, mais aussi d'honneur, ils ne tentèrent même pas d'éluder la demande qui leur était présentée. Ils signèrent les chèques. C'est ainsi que le Comité put mener à bien sa propagande, et conquérir le droit de vote des femmes.

D'après Alice La Mazière, 1920.

L'avis d'Han Ryner sur le suffrage des femmes

On peut lire dans la revue La Pensée libre d'avril 1935 le texte suivant sous la signature d'Han Ryner :

"Si je me sentais solidaire des hommes qui votent, j'aurais honte de leur injusti-

ce et je leur demanderais pourquoi ils osent se croire supérieurs à leur mère ou à leurs compagnes.

Ou peut-être, à prendre une minute au sérieux ces légalistes et leurs lois, je leur répéterais sur la femme le mot de Victor Hugo : "Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit".

Mais Hugo, parce qu'il ne méprisait pas la justice est, paraît-il, le pire imbécile du dix-neuvième siècle ! (*)

Hélas ! on s'imagine, au vingtième, qu'être ignoblement muflé rend moins bête".

(*) Victor Hugo répondait à ses détracteurs dans un passage des Quatre vents de l'Esprit : Oui, vous avez raison, je suis un imbécile

Je ne me repens point. Je trouve bon, limpide,

Consolant, honorable, et doux d'être stupide ;

Etre inepte me plaît, me charme et me sourit

Puisque je vois comment sont faits les gens d'esprit.

REBUS (1892)

LES



SE



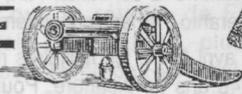
SENT



REBUS 1

PAR

LE



L



+



REBUS 2

VIE



1712



LON 100

NA



Port de la Méditerranée FRANCE

SOLUTION DES REBUS PAGE 27

COURRIER DES LECTEURS

UNE SI DOUCE OCCUPATION (SUITE ET FIN)

Certains de nos lecteurs souhaitent savoir qui est Gilbert Joseph, l'auteur d'*Une si douce occupation*. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'apporter les précisions attendues :

Gilbert Joseph, à 16 ans, rejoignit les rangs de la Résistance. Il vécut et combattit dans le maquis du Vercors. Son nom n'est pas un pseudonyme et, historien et romancier, il publia notamment chez Albin Michel *"Mission sans retour — l'affaire Wallenberg"* qui lui valut le prix de la LICRA.

Ces renseignements nous ont été fournis par l'auteur lui-même.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

La Rédaction

A PROPOS DE ROGER SALENGRO

Dans notre dernier numéro, nous avons fait paraître une photo, au sujet de laquelle Robert Quaegebeur de Marcq-en-Barœul nous apporte quelques précisions :

Chers amis,

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'article consacré à Roger Salengro.

Car, habitant Lille en 1936, et alors jeune membre des Jeunesses Socialistes, j'ai vécu avec passion cette période de l'Histoire locale.

Je ferai une seule petite observation concernant la légende de la photo, page 20. Il est écrit : "Aux obsèques du ministre, on reconnaît (de g. à d.) Léon Blum, Magre, Herriot, Henri Salengro fils du défunt".

Cette dernière mention est une erreur car Henri Salengro était le frère cadet du défunt, et non son fils.

Je ne la relèverais pas si le détail était sans importance : Roger Salengro avait perdu son épouse Léonie l'année précédente. Ils n'avaient pas d'enfant. Roger S. était profondément touché par son veuvage. On peut l'imaginer, rentrant exténué le soir, dans son modeste appartement du 4ème étage, boulevard Carnot, se retrouvant seul pour consommer le repas que lui a préparé la femme de ménage. Dans l'une de ses deux lettres il écrivit ... "Je rejoins Léonie".

Pour Roger S. il n'existait pas le réconfort du foyer.

(...)

Henri Salengro fut élu, durant les semaines suivantes, député du Nord, dans la circonscription de son frère (scrutin d'arrondissement). Après la guerre, il semble qu'il ait abandonné la carrière politique ; il est alors fonctionnaire dans le système hospitalier régional.

(...)

La deuxième photo à droite, représente en fait le groupe des "Jeunes Gardes Socialistes"

(une "sélection" de la J.S. pour l'âge et la disponibilité en diverses circonstances). A la sortie du cercueil (on salue) sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Fidèle et attentif lecteur,
Amicalement,
Robert Quaegebeur.

LE MOUVEMENT ANARCHO-SYNDICALISTE AU PORTUGAL

José Da Costa, abonné à notre revue, nous adresse la lettre suivante que nous publions volontiers :

C'est à partir de 1909 que les idées anarchistes (connues depuis 1886) pénétrèrent les associations ouvrières, dominées jusqu'à par le Parti Socialiste Portugais (PSP). En octobre 1910, les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires participent à la révolution populaire qui aboli la monarchie et donna naissance à la 1ère République portugaise. Les espérances dans le régime républicain s'évanouirent lorsque le pouvoir refusa de satisfaire les revendications et les aspirations du mouvement ouvrier.

Au début de l'année 1912, le mouvement de grève des ouvriers agricoles de l'Alentejo (région au sud de Lisbonne) fut brutalement réprimé par la Garde Républicaine, qui tua un ouvrier. La grève générale fut proclamée à Lisbonne en signe de solidarité et se solda par une répression qui envoya plus de 700 personnes en prison. La rupture fut ainsi définitivement consommée entre la République et le mouvement ouvrier ou prédominaient les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires.

En 1914, résultante de la radicalisation et du développement du mouvement ouvrier portugais, une Union Ouvrière Nationale est créée, qui se transforme en 1919 en une Confédération Générale du Travail, nettement influencée par l'anarcho-syndicalisme.

A Batalha, organe officiel de la C.G.T., devint le troisième quotidien du pays. Au delà des grèves, des congrès, de la répression et de l'agitation sociale à caractère insurrectionnel, occasion pour les anarchistes de transmettre un désir profond pour la création d'un monde nouveau différent du quotidien horrible dans lequel les travailleurs se trouvaient, le mouvement social des travailleurs se caractérisait par un humanisme, une solidarité, et une aide mutuelle et l'amour pour le savoir et la liberté.

Au plus fort du mouvement (1919-1921/23), existait le sentiment que l'idéal anarchiste serait réalisé. La prise du pouvoir par les militaires en 1926 réduisit à néant cet espoir, en muselant les anarchistes et en abolissant les

libertés civiques. Il faudra plusieurs années pour détruire l'organisation syndicale anarchiste et les groupes libertaires, l'enracinement de ceux-ci dans la société étant très forte. Victime des persécutions, des emprisonnements et des déportations en Afrique, la C.G.T. résistait néanmoins. Elle prépara pour le 18 janvier une grève générale insurrectionnelle en riposte à la loi fasciste de Salazar qui mettait fin à l'existence des syndicats et de toute activité syndicale. Les anarchistes cégétistes invitèrent le parti communiste, le parti socialiste et les républicains démocrates à participer à la révolte armée. A Marinha Grande, la ville fut durant deux jours aux mains des travailleurs avant d'être reprise par l'armée. Dans d'autres points du pays, Silves, Sines, Vila Boim, les travailleurs ont suivi l'appel de la C.G.T.. Même réprimée, l'insurrection armée du 18 janvier 1934 n'en reste pas moins l'un des moments les plus importants de l'histoire du mouvement ouvrier au Portugal qui refusait le fascisme de Antonio de Oliveira de Salazar.

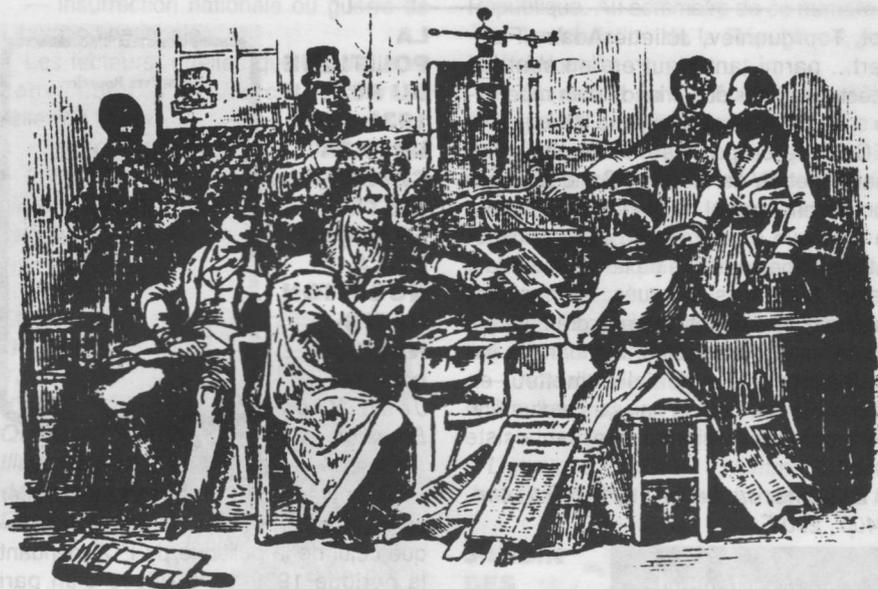
En 1937, un groupe d'anarchistes attentent à la vie du dictateur, en réaction à la répression quotidienne et à l'aide sans restriction qu'accorde Salazar aux franquistes dans la guerre d'Espagne. L'attentat échoua et la répression s'intensifia. Toute reconstruction du mouvement anarchiste devint alors impossible. La majeure partie des militants furent emprisonnés ou déportés vers le camps de concentration de Tarrafal, dans les îles du Cap Vert en Afrique, où beaucoup trouvèrent la mort. Depuis ces moments, jusqu'en 1974, à la chute de la dictature, la résistance anarchiste et anarcho-syndicaliste se trouva isolée et clandestine et se résumait à la lutte antifasciste. Il était alors impossible de discuter des idées et des pratiques libertaires qui ne touchaient pas au syndicalisme. Il existait cependant une forte préoccupation pour l'éducation anti-autoritaire, l'auto-formation et des thèmes comme la sexualité, l'art, le naturisme, l'esperanto, l'émancipation féminine, ...

Le 25 avril 1974, les militaires mirent fin à plus de 48 ans de dictature. Pour les vieux anarchistes et syndicalistes, l'espoir revint mais il était déjà impossible pour eux, physiquement, de reconstruire leur mouvement.

Un film vidéo "La mémoire subversive" retrace toute cette époque.

Les auteurs, José Tavares et Stéphanie Zoche, ont recueilli les témoignages d'une vingtaine d'anarchistes et syndicalistes qui s'expriment sur les grèves insurrectionnelles, l'agitation sociale des années 20, la confrontation au fascisme, la guerre civile espagnole, la clandestinité, la répression, le camps de concentration de Tarrafal, le 25 avril 1974. De nombreux documents et films d'archives illustrent l'ensemble du film. Celui-ci est disponible en version V.H.S. à :

Crise Luxuosa, Apartado 21477 1134 Lisboa Codex Portugal.



LE TEMPS DES LIVRES

RAVACHOL, UN SAINT NOUS EST NÉ

par Philippe Oriol

Ravachol est de retour.

Il est bien étonnant que l'époque présente n'ait pas engendré de nouveau Ravachol... ! Car, à bien y regarder (et même pour qui serait légèrement bigleux), les circonstances ne manquent pas pour susciter de nouvelles vocations d'artistes ès-nihilisme. Mais il est vrai que les diverses formes de romantisme, d'autant plus lorsque celui-ci se prétend politique, ne sont plus de mode. Les seuls exploits célébrés aujourd'hui sont d'ordre sportif ou, plus palpitant encore, économique.

De légitimes et abondants motifs de révolte

On ne peut s'empêcher de penser, pourtant, que la révolte de François Kœningstein (1859-1892), plus connu sous le pseudonyme de Ravachol, trouverait toujours de légitimes et abondants motifs. Il suffit, pour s'en persuader tout à fait, de lire ses Mémoires, que Jean Maitron avait en son temps exhumées des archives de la Préfecture de police et présentées dans *Ravachol et les anarchistes* (Julliard, 1964 ; réédité récemment) et que Philippe Oriol, à présent, reprend dans *Ravachol, un saint nous est né !*, un volume rassemblant des articles du personnage et d'autres qui lui sont consacrés.

On sourira (jaune) à la lecture du premier texte, sous forme de prophétie, d'un certain E. Museux, paru dans *L'Art social* en septembre 1892. Une prophétie qui ne s'est malheureusement guère vérifiée. Un siècle après l'exécution de Ravachol, écrit-il, c'est-à-dire précisément en 1992, "les peuples qui couvrent le globe ont tour

à tour aboli les privilèges de la classe qui les dirigeait ; les royautés et les empires sont morts, les peuples se sont fédérés et ne forment plus qu'une grande famille — d'où la guerre est forcément bannie, les motifs de haine ayant disparu".

Le simple survol d'un quotidien, ces derniers jours, démontrera peut-être la naïveté de ces propos, mais surtout leur pertinence. Aurai-ils pris un coup de vieux ? Pas vraiment.

Une sorte de bandit d'honneur

Les crimes que les magistrats imputèrent à Ravachol ne firent pas l'unanimité parmi les anarchistes eux-mêmes. Sa révolte, estimèrent certains, aurait pu trouver des voies moins individualistes, plus propices au développement de cette fameuse "action de masse", pour s'exprimer. Sans aucun doute. Mais Ravachol (au même titre que Clément Duval, Auguste Vaillant, Caserio et d'autres encore) vivait dans une misère telle, qui n'avait cependant rien d'exceptionnel, que seuls l'individualisme et la violence (ce que l'on appela alors la propagande par le fait) semblaient à même de l'apaiser un instant. La déclaration qu'il tenta de faire à son procès, en vain, et que publièrent quelques journaux libertaires d'alors, n'atteste pas d'autre préoccupation :

"J'ai travaillé pour vivre et faire vivre les miens ; tant que ni moi ni les miens n'avons pas trop souffert, je suis resté ce que vous appelez honnête. Puis le travail a manqué, et avec le chômage est venue la faim. C'est alors que cette grande loi de la nature, cette voix impérieuse qui n'admet pas de réplique, l'instinct de la conservation, me poussa à commettre certains des crimes et délits que vous me reprochez..."

Nombre d'écrivains, liés pour la plupart au symbolisme, flirtaient alors avec les

idéaux libertaires. Beaucoup, plus esthètes que militants, s'en détourneront bientôt. Ravachol, sorte de bandit d'honneur version fin du XIXe siècle, les enthousiasma ; quelques-uns de leurs hommages (notamment d'Octave Mirbeau, de Pierre Quillard, d'Adolphe Retté, d'André Ibels, de Georges Pioch) figurent dans ce livre.

Ravachol, un saint, comme tentèrent de le présenter des écrivains, voire certains de ses compagnons ? Pas exactement. Et d'ailleurs les saints... Bon ! Laissons-les baigner dans l'eau bénite. En revanche, et cet aspect-là du personnage est beaucoup plus intéressant, Ravachol appartient à la grande famille des laissés-pour-compte de l'économie, du pouvoir, et donc de l'histoire. Un jour, il prit conscience de l'injustice qui régnait et voulut en entraver, à son échelle bien sûr, le processus. Comme ça, sans avoir tergiversé des années dessus. Il y laissa sa tête, délibérément. Une sacrée preuve de sincérité, non ? Pour cette raison et bien d'autres, le portrait de Ravachol qui se détache des divers textes rassemblés dans ce livre n'a rien d'antipathique.

T. Maricourt

Ed. *L'Équipement de la pensée*, 7 Bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

LE SURVIVANT MALGRÉ LUI

par Sylvain Reiner

Quelques lecteurs se souviennent peut-être d'un roman d'Yves Gibeau, ...Et la fête continue (1950, Calmann-Lévy ou le Livre de Poche), qui racontait l'errance d'un jeune homme durant l'occupation : celui-ci n'avait pas d'adresse, pas de travail et, bien sûr, pas d'argent... Pour couronner le tout, il utilisait de faux papiers et possédait l'ambition, alors complètement insensée, de devenir journaliste !

C'est une aventure similaire, commençant à la même époque mais s'achevant de nos jours, qui forme la trame du roman de Sylvain Reiner paru récemment chez Manya. Le narrateur de ce livre, quasiment une autobiographie constituée de chapitres de longueurs inégales mais qui, tous, ressemblent à de méthodiques constats d'échec, est un Juif qui a réussi à échapper à la déportation. Les déclarations rassurantes des nazis, au début de leur règne, lorsqu'ils s'efforçaient de gagner à eux la population, lui avaient semblé suspects. Il avait donc pris le large en Suisse, où il sera interné trois ans durant, alors que les siens, peu après, étaient arrêtés et qu'il devait ne jamais les revoir.

Ensuite ? Quelque chose comme une longue course éperdue, le sentiment d'être seul au monde, condamné, pour toujours, à survivre en marge de l'histoire.

Les nazis, en fin de compte, même s'ils n'avaient pas emporté la victoire militaire, avaient partout semé tant de décombres qu'ils empochaient une espèce de victoire morale, dont les victimes ne se relèveraient pas de sitôt.

"Nous étions des enfants de l'Holocauste et on ne se crée pas une famille dans un cimetière !" se désole le narrateur, se démenant maintenant du petit boulot, tentant à tout prix, néanmoins, de publier des livres (vivement encouragé par Joseph Kessel), parce que seuls les livres le rattachent encore à la réalité et peuvent le convaincre, plus peut-être qu'une épouse et des enfants laborieusement gagnés, qu'il a tout de même survécu au génocide, en dépit de tout. L'écriture contre l'atrocité, contre la mort.

Le narrateur, à ce moment là, remporte enfin et définitivement une superbe victoire sur le nazisme, sur cette adversité qui semble l'accompagner comme une malédiction. Un livre poignant, que ce Survivant malgré lui, pas si noir, donc, qu'il peut le paraître de prime abord.

T. Maricourt

MAURICE SAND MARIONNETTISTE OU LES "MENUS PLAISIRS" D'UNE MÈRE CÉLIBATAIRE

par Bertrand Tillier



Le théâtre a occupé une place importante dans la vie et l'œuvre de George Sand. Ses essais sur les planches de Nohant, avant de livrer ses pièces au public parisien, sont bien connus. Mais le rôle du théâtre de marionnettes de son fils Maurice paraît trop souvent anodin.

En 1847, à Nohant, Maurice Sand improvise quelques marionnettes dans du bois et des chiffons, à seule fin de divertir sa mère. En quelques années, la troupe s'agrandit considérablement. George Sand confectionne les costumes de centaines de personnages. Maurice sculpte les visages, peint les décors, bâtit les canevas des pièces et donne les représentations.

Ce que la romancière baptise ses "menus plaisirs" est plus qu'une simple distraction. Maurice devient l'inspirateur de Christian Waldo, le marionnettiste de L'homme de neige. La troupe voyage de Nohant à Paris. Elle acquiert la réputation d'une formidable attraction. Pauline Viar-

dot, Tourgueniev, Juliette Adam, Flaubert... parmi tant d'autres, en sont les spectateurs assidus, friands d'un répertoire souvent facétieux, toujours libre.

Ce livre se propose de restituer les marionnettes de Maurice Sand à l'environnement familial de Nohant, au contexte artistique et littéraire du XIXe siècle et à la tradition populaire de la marionnette à gaine. Sont aussi évoqués, les multiples talents d'un dilettante devenu dramaturge, burattiniste (de burattino, marionnette italienne), bricoleur génial et metteur en scène prolifique, pour la naissance d'un univers onirique, visionnaire et fantaisiste inédit.

Editions du Lérot, 16140 Tusson, 240p., 200 F.

HISTOIRE DE LA JEUNESSE SOUS VICHY

par Pierre Giolitto



Avoir 10 ou 15 ans à l'époque du Maréchal n'est pas sans conséquence. Il faut chanter "Maréchal nous voilà !" à pleins poumons, apprendre l'Histoire de France dans des versions remaniées à la sauce "Révolution nationale", fréquenter des camps de plein air, vénérer le Travail, la Famille et la Patrie et ne pas oublier de fêter les mères chaque année au mois de mai...

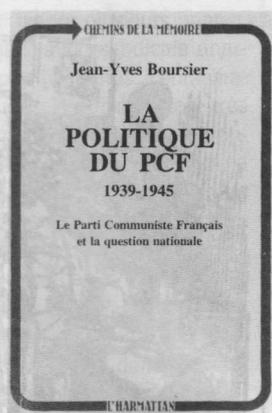
Dans un livre aussi imposant (700 pages) que sérieux et bien fait, Pierre Giolitto, universitaire et spécialiste de l'histoire de l'enseignement, nous conte avec force détails comment une puissante machinerie fut mise en place dès l'automne 1940 afin d'encadrer et de "rééduquer" la jeunesse de France. Au fil des chapitres nous voyons comment le corps enseignant fut repris en main, comment tout fut fait pour "séduire et embrigader les jeunes". Cependant, rien de manichéen dans ce livre passionnant. Pierre Giolitto explique et démontre que bien des réformes de Vichy sont déjà en germe au temps de Léo Lagrange et que bien d'autres perdurent au-delà de la Libération. Un livre lucide et riche, une synthèse utile.

G. Ragache

Perrin, 700p., biblio., index, 180 F.

LA POLITIQUE DU PCF 1939-1945 LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LA QUESTION NATIONALE

par Jean-Yves Boursier



Un ouvrage de 225 pages pour traiter un sujet aussi vaste — et controversé — que celui de la politique du PCF pendant la période 1939-1945 relève d'un pari impossible que Jean-Yves Boursier a pourtant gagné avec facilité. Ni critiques partisans, ni complaisances à l'égard des dirigeants, l'analyse de l'auteur est claire et logique, et permet au lecteur de rectifier, à l'appui d'une incontestable documentation, un certain nombre d'idées reçues.

Jean-Yves Boursier refuse la vision sommaire du PCF comme simple représentant de l'Internationale Communiste, il montre par contre sa détermination de respecter strictement deux objectifs principaux : l'exclusivité de la représentation des ouvriers dans le dispositif national du pouvoir en France et la préservation du "Parti" comme étant la politique.

L'auteur — anthropologue — a mené une enquête minutieuse et précise, appuyée de quatre-vingts entretiens, pendant près de dix ans, permettant confrontation et recoupement des renseignements qui aboutissent à une quintessence de "matériaux" : "Cette enquête sert donc de support à des protocoles d'élaboration de thèses et de mises à l'épreuve de ces thèses" précise l'auteur dans son avant-propos.

Les sujets abordés sont plus particulièrement :

- Le pacte germano-soviétique (Staline, l'Internationale Communiste), la politique du PCF passant du bellicisme au pacifisme ;
- La tentative de collaboration de l'été 1940 et les raisons de son échec ;
- La figure du "traître" dans la vision stalinienne de la politique ;
- L'Organisation Spéciale (O.S.) ;
- La pratique de la "liquidation des traîtres au Parti" ;
- Les débuts de la lutte armée après le 22 juin 1941 et la localisation des attentats ;
- Les FTP et la question des armements, les relations du PCF avec de Gaulle ;
- Les STO, les FTPMOI ;

**LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES
PARUS DEPUIS LE N°61**

Pour les soixante premiers numéros, consulter le N°61, ou à défaut, nous en demander la liste.
Nous rappelons à nos lecteurs que tous les numéros, sauf le N°2 et le N°9, sont encore disponibles.

N°61

- Les grèves dans le textile (1920-1936), l'exemple d'Elbeuf.
- La radio en URSS.
- André Gill l'impertinent, un caricaturiste de la fin du 19e.
- Deux écrivains sous la Terreur : Jacques Cazotte et l'abbé Barthélemy.

N°62

- La Banque de France pendant la Commune.
- Vienne : une ancienne tradition ouvrière. Les ouvriers dans l'industrie drapière entre 1880 et 1890.
- Les trois âges de la forêt. L'histoire du paysage forestier français.
- Aristide Delannoy, un caricaturiste méconnu de la "Belle Epoque".
- Les Forges de Paimpont (17-19e siècle).

N°63-64

- L'enfermement des communistes en France (1940-1944).
- La tourmente révolutionnaire. Des principes égalitaires à l'Empire.
- Portrait et itinéraire de Jean Grave. Son hebdomadaire dura 30 ans.
- Boucheries et bouchers au XIXe siècle.
- Les peuples de l'Autriche-Hongrie.
- Les Brésiliens à Rouen en... 1550. A propos de la conquête de l'Amérique.

N°65

- De "Royales Affaires" autour d'une forêt. (1770-1790)
- Les siècles obscurs du Moyen-Age.
- Une déportation oubliée : Fréjus 1er et 2 février 1943.
- Il y a 200 ans, la naissance de la Première République (21-22 Septembre 1792).
- Gus Bofa et le "Salon de l'Araignée" (1920-1930).
- Roger Salengro (1936) — De la calomnie au suicide.

140. — Rédaction sur images. — L'enfant de la grande ville.



RENSEIGNEMENTS. — 1. La mère est ouvrière. Elle veille souvent tard la nuit, pour gagner quelques sous de plus. Son pauvre Pierre, pâlot, chétif, suce le mauvais lait d'un biberon. — 2. A quatre ans, on le mène à l'école; car s'il jouait dehors, il serait écrasé. Déjà ses jambes se déforment, trop faibles pour le porter. — 3. Comment voulez-vous qu'il ait bonne mine? Ils sont cinq qui dorment la nuit dans la même petite chambre. — 4. Il passe la journée entre quatre murs; le soir, il apprend ses leçons à la lueur vacillante d'une chandelle. — 5. Ses yeux malades demandent déjà les soins du médecin. — 6. A quinze ans, Pierre fume et veut faire l'homme. — 7. A vingt ans, à l'âge où les autres sont soldats, Pierre s'éteint: il est poitrinaire!

«Ce regard "sur l'enfant de la grande ville" est extrait de La première année de style de rédaction et d'élocution par MM. I. Carré et L. Moy édité par A. Colin en 1884.»

Complétez votre collection de "Gavroche"



LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	1	À l'ombre d'un drapeau	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	2	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	3	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	4	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	5	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	6	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	7	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	8	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	9	Le 14 juillet	1,20
LES TRIBUNAUX SPÉCIAUX - JOURNÉE D'UNE FEMME	10	Le 14 juillet	1,20

1982 : 5 numéros 1 à 6 (sauf 2)	50 F
1983 : 5 numéros 7 à 12 (sauf 9)	50 F
1984 : du 13 au 18	50 F
1985 : du 19 au 24	50 F
1986 : du 25 au 30	50 F
1987 : du 31 au 36	50 F
1988 : du 37 au 42	70 F
1989 : du 43 au 48	70 F
1990 : du 49 au 54	100 F
1991 : du 55 au 60	100 F

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

N'oubliez pas que la revue d'histoire populaire Gavroche est une revue indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements. Assurez-vous que votre bibliothèque municipale ou de quartier est bien abonnée à Gavroche. Merci !

Librairie de GAVROCHE

Les commandes sont à adresser à
EDITIONS FLOREAL, BP 872, 27008 - EVREUX

**Les Paysans :
les républiques
villageoises de l'An mil
au 19e siècle**
par H. Luxardo
256 pages, illustré — 30 F.

**La Guerre détraquée
(1940)**
par Gilles Ragache
256 pages, illustré — 40 F.

Contrebandiers du sel
par Bernard Briais
La vie des faux-sauniers
au temps de la gabelle
288 pages, illustré — 50 F.

**Les Grandes Pestes
en France**
par Monique Lucenet
288 pages, illustré — 55 F.

**Le Coup d'Etat
du 2 décembre 1851**
par L. Willette (Editions
Aubier)
256 pages, illustré — 30 F.

DOSSIERS D'HISTOIRE POPULAIRE :

- Lutttes ouvrières —
16e/20e siècle
 - Les paysans — Vie et
lutte du Moyen-Age au
1^{er} Empire
 - Courrières 1906 :
crime ou catastrophe ?
 - Les années muni-
choises (1938/1940)
- Les 4 dossiers — 60 F

C'est nous les canuts
par Fernand Rude
Sur l'insurrection lyonnaise
de 1831
286 pages — 25 F.

La Résistance dans l'Eure
par Julien Papp
448 pages, illustré —
148 F.

**Mémoires de la seconde
guerre mondiale dans l'Eure**
par Julien Papp
427 pages, illustré — 198 F.

**La vie quotidienne
des écrivains et des
artistes sous l'occupation**
par Gilles Ragache
et Jean-Robert Ragache
347 pages, illustré — 118 F.

**Campagne et paysans
des Ardennes 1830- 1914**
par Jacques Lambert
22 x 18 cart. éditeur nom-
breuses illustrations. 583
pages — 225 F.

**Les Ardennais
dans la tourmente**
par G. Giuliano, J. Lambert
et V. Rostowsky
552 pages, illustré — 175 F.

**Un maquis d'antifacistes
allemands en France
(1942-1944)**
par E. et Y. Brès
350 pages, illustré — 140 F.

Le retour des loups
par G. Ragache
270 pages — 115 F.

**Florilège de la chanson
révolutionnaire de 1789
au Front populaire**
Plus de 200 chansons
sociales en fac-similé.
306 pages — 330 F.

**La Chanson
de la Commune**
par Robert Brécy
316 pages — 350 F.

**Jean Jaurès
et le Languedoc Viticole**
Par Jean Sagnes
128 pages — 90 F.

André Gill L'impertinent
par Jean Valmy-Baysse
260 pages — 195 F

**Les Bibelforscher et le
nazisme**
par Sylvie Graffard
et Léo Tristan
236 pages — 110 F

Un Juif sous Vichy
par Georges Wellers
320 pages — 130 F

**Lutttes ouvrières
et dialecte**
par René Merle — 60 F

Tolstoï, l'homme de vérité
par Ludovic Massé
95 pages — 70 F

**Histoire de la littérature
libertaire en France**
par Thierry Maricourt
491 pages — 150 F

Henri Poulaille
par Thierry Maricourt
275 pages — 129 F

**L'assassinat de Château-
Royal**
par Jean-Philippe Ould-
Aouadia
198 pages — 110 F

Breyou et so disciplo
(Poèmes sur les canuts en
patois avec traduction)
94 pages — 65 F

**Maîtres et élèves
d'autrefois**
par Raymond Bailleul
462 pages — 180 F

COLLECTION "LA PART DES HOMMES"

**Lissagaray, le plume
et l'épée**
par René Bidouze
238 pages — 125 F

**Jules Guesde,
l'apôtre et la loi**
par Claude Willard
123 pages — 93 F

**Gracchus Babeuf
avec les Egaux**
par Jean-Marc Schiappa
265 pages — 125 F

**Moi, Clément Duval,
bagnard et anarchiste**
par Marianne Enckell
254 pages — 125 F

**Eugène Varlin,
Chronique d'un espoir
assassiné**
par Michel Cordillot
268 pages — 125 F

POUR LA JEUNESSE :

**Dans la collection
"Mythes et Légendes"**
225 x 285, illustré
62,50 F

- La Chevalerie
- L'Egypte
- Les Loups
- L'Amazonie
- Les Gaulois
- Les dragons
- La création du monde
- Les Incas
- La Grèce
- Les Vikings
- Les animaux fantas-
tiques
- Les ours
- Vers l'Amérique
- L'Europe
- Les Indiens
- Ciel et étoiles

**Dans la collection
"Mes premières
légendes"**
200 x 200, 400 pages illus-
trées — 45 F

- Les Baleines
- Les Géants
- Les Fées
- L'Hiver
- Les sorcières
- Les musiciens
- Les couleurs
- Le printemps
- Les chats
- L'automne

**Dans la collection
"Histoires vraies"**
Chaque volume — 33 F.

- Le Secret du grand-
frère, une histoire de
canuts
- Léa, le Galibot, une
histoire de mineurs
- Le Ruban noir, une
histoire de tisserands
- La Revanche du p'tit
Louis, une histoire de
forgerons
- Les cordées de Paris,
une histoire de ramoneurs
- Les jumeaux de Car-
maux, une histoire de
verriers
- Frères du vent, une
histoire de mousses
- Les Princes du rire,
une histoire de jongleurs
- Quand la Charlotte
s'en mêle, une histoire
de dentellières
- Le sauvetage du pros-
crit, une histoire de
typographe
- Le paquet volé, une his-
toire de saute-ruisseau
- Les fendeurs de
liberté, une histoire
d'ardoisiers.
- L'audace de Nicolas,
une histoire de chemi-
nists
- Voyage au bout de la
Loire, une histoire de
mariniers
- Le cadeau d'Adrienne,
une histoire de porce-
laines
- Fleurs d'Ajonc, une
histoire de petite bonne

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à Gavroche à compter du numéro 66
Un an 5 numéros (dont 1 double) : 170 F — Etranger : 200 F (par avion)
Tarif spécial étudiant : 145 F sur justification.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Code postal Ville

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, BP 872 — 27008 Evreux Cedex
CCP 13 895.29 N PARIS

L'amateur de livres



L'AMATEUR DE LIVRES.

Voici une nouvelle liste d'ouvrages anciens ou d'occasion disponibles à la vente. Vous pouvez passer vos commandes après vous être assuré (de préférence) que ces livres sont encore disponibles. Merci !

- Acremont (Henri d'), **La terreur dans les Ardennes (Mogue-Vassant)**. Peyre 1937, 208p 60 F
- Ajalbert (Jean), **L'Italie en silence et Rome sans amour**. Albin Michel 1935, 284p 30 F
- Amaudru (Noël), **"Vivre d'abord". Le problème de l'alimentation posé par l'après-guerre**. Ed. Pittoresques 1931. 222p avec 36 ill. (couv.muette) 50 F
- Ancel (Jacques), **Géopolitique**. Delagrave 1936, 120p index onomastique 50 F
- Anger (Didier), **Chronique d'une lutte. Le combat anti-nucléaire à Flamanville et dans La Hague**. Simoëns 1977, 224p 25 F
- Argenson (Marquis d'), **La République fictive**. Promotion et éd. 1967, 160p ... 30 F
- Astoux (A.), **L'oubli**. De Gaulle 1946-1958. J.C. Lattès, 1974, 482p 40 F
- Balibar (Etienne), **Cinq études du matérialisme historique**. Maspero 1974, 295p 40 F
- Barraclough (Geoffrey), **Une introduction à l'histoire contemporaine**. Stock 1964, 287p index 45 F
- Bauchard (Philippe), **Les Technocrates et le pouvoir**. X-Crise, Synarchie, CGT, Clubs. Arthaud 1966, 320p 35 F
- Belperron (Pierre), **La Croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France 1209-1249**. Plon 1942, 495p avec 9

- gr. 2 croquis un tableau général. et 1 carte dépl. index (lég.défr.) 80 F
- Benoist (Jean-Marie), **Pavane pour une Europe défunte**. Hallier, 1976, 202p ... 25 F
- Bouche, Gest & Simbron, **Danses des provinces de France. Traité pratique de danses et d'évolutions rythmées**. Ed. J.Vautrain 1946. 7 fascicules de 64p ill. (dont 6 et 7 défraîchis) 80 F
- Bour (Léon), **Les prisons de Metz pendant la Révolution 1789-1800**. Extrait de l'Ann. de la Sté d'Hist.et d'Arch. de Lorraine, s.d. 92p 60 F
- Bourgin (G. & F.), **Les Démocraties contre le Fascisme. Histoire de la Seconde guerre mondiale**. Ed. de la Liberté 1946, 319p 50 F
- Bouthoul (Gaston), **La surpopulation dans le monde**. Payot 1958, 267p 50 F
- Bühnau (L.), **Histoire des Pirates et des Corsaires**. Hachette 1965, 317p 60 F
- Burchett (Wilfred), **La seconde guerre d'Indochine. Cambodge et Laos 1970**. Seuil 1970, 233p 35 F
- Casteran (Chr.), **Guerre civile en Irlande**. Mercure de France 1970, 216p 35 F
- Catalogue, **Les trésors des églises de France. Musée des Arts décoratifs 1965**. 464p + 254 planches, index 180 F
- Chassin (Ch.-L.), **Récit authentique de la défense de Nantes**. Centenaire du 29 Juin 1793. Schwob, Nantes 1893, 45p (couv. déch.) 80 F
- Chastenet (Jacques), **Le siècle de Victoria**. Club Lib. 1957, 294p rel.t.éd. avec 36 ill. 40 F
- Chauvey (Daniel), **Autogestion**. Seuil 1970, 252p 20 F
- Cobb (R.C.), **L'Armée Révolutionnaire Parisienne à Lyon et dans la Région Lyonnaise (frimaire-prairial an II)**. Albums du crocodile Lyon 1951-52. 4 fascicules 80 F
- Colloque franco-suisse d'histoire économique. Colloque de Genève 5-6 mai 1967. Georg Genève 1969, 246p 80 F
- Colloque sur l'esprit républicain. Colloque d'Orléans 4 et 5 sept. 1970. Klincksieck 1972, 464p index 100 F

- Dansette (Adrien), **Deuxième République et Second Empire**. Fayard 1942, 344p 40 F
- Daumard (P.), **Le prix de l'Enseignement en France**. Calmann-Lévy 1969, 269p 45 F
- Debyser (F.), **Chronologie de la guerre mondiale (28 juin 1914-28 juin 1919)**. Payot 1938, 263p index 70 F
- Dessertine (Dominique), **Divorcer à Lyon sous la Révolution et l'Empire**. P.U.de Lyon 1981, 394p 50 F
- Dhoquois (Guy), **Pour l'histoire. Sociologie historique**. Anthropos 1971, 334p index 30 F
- Dommanget (Maurice), **Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire**. Cahier des Annales N°14. A.Colin 1960, 234p index 80 F
- Emery (Léon), **La France de Pétain à Giscard. 35 ans d'histoire politique**. Ed. Albatros 1975, 206p 40 F
- Engels (Fr.), **Le rôle de la violence dans l'Histoire. Les éléments du Communisme**, Bureau d'éd. 1939, 130p 35 F
- Fedortchenko (Sophie), **Le peuple à la guerre. Propos de soldats russes recueillis par une infirmière**. Valois 1930, 188p 30 F
- Friedlander (Saul), **Pie XII et le IIIe Reich**. Documents. Seuil 1964, 238p ... 35 F
- Fuchs (Martin), **Un pacte avec Hitler**. Le drame autrichien 1936-1938. Plon 1938, 358p (défr.) 40 F
- Gaffarel (Paul), **Prieur de la Côte-d'Or**. Revue bourguignonne de l'ens. sup. 1899, T.IX N°4, 354p 120 F
- Garaudy (Roger), **Qu'est-ce que la morale marxiste ?** Ed. Soc. 1963, 232p 25 F
- Goustat (Abbé), **La Linde pendant la période révolutionnaire**. Castanet, Bergerac 1904. 302p, Fac-sim. de signatures et index (couv.ref.) 100 F
- Guiomar (Jean-Yves), **L'idéologie nationale**. Sous la Révolution française, ceux qui portaient la Parole et ceux qui ne la portaient pas. Ed. Champ Libre 1974, 286p (défr.) 45 F



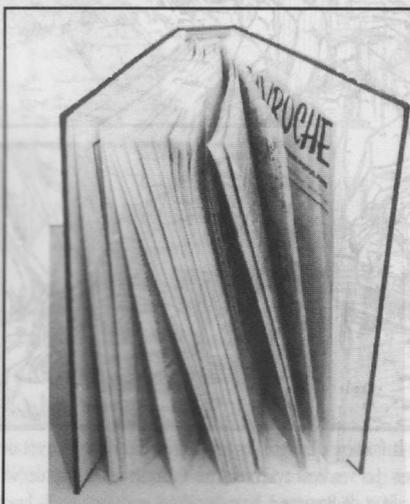
LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — 27008 EVREUX — Tél. 32.33.22.33

Nom : Adresse :
Je vous commande les livres suivants :

Auteur	Titre	prix
Port et emballage prix forfaitaire		20,00
Bon de commande et chèque à adresser à Librairie Floréal		Total

- **Harcourt (Robert d'), Ambitions et méthodes allemandes.** F.Sorlot 1939, 45p 20 F
- **d°, L'évangile de la force. Le visage de la jeunesse du IIIe Reich.** Plon 1936, 246p 30 F
- **Helsey (Edouard), Non-Résistance ou le chemin de l'abattoir (1918-1940).** Ed.Paul Dupont 1945, 222p (annoté) 35 F
- **Homberg (O.), La Galerie des glaces.** Nlles Ed. Lat. 1935, 174p 30 F
- **Jacomet (Pierre), Le Palais sous la monarchie de Juillet 1830-1848.** Plon 1927, 291p 40 F
- **Jouvenel (Robert de), Feu l'Etat.** Ferenczi 1923, 128p 35 F
- **Kiss (Alexandre), L'écologie et la loi. Le statut juridique de l'environnement.** L'Harmattan 1989, 391p 45 F
- **Latre de Tassigny (Mal de), Histoire de la Première armée française, Rhin et Danube.** Plon 1952, 671p ill. 60 F
- **Léaud (A.) & Glay (E.), L'école primaire en France. La Cité française 1934.** 2 vol. rel.d.bas. (313+314p). Bel exempl. état neuf 500 F
- **Lauris (Pierre), Avignon révolutionnaire.** Mistral Cavaillon 1907 60 F
- **Leflon (Jean), Nicolas Philbert, évêque constitutionnel des Ardennes.** Arch.dép. Mézières 1954, 192p 100 F
- **Leuilliot (Paul), Les Jacobins de Colmar. Procès-verbaux des séances de la Sté populaire (1791-1795).** Publ. de la Fac. des lettres de Strasbourg 1923. 503p index 300 F
- **Lesourd (J.A.) & Gérard (C.). Histoire économique XIXe XXe siècle.** Coll. U, A.Colin 1963. T.2 seul, cart.ed. 80 F
- **Louis-Jaray (Gabriel), Offensive allemande en Europe.** Sorlot 1939, 271p 40 F
- **Lucas-Dubreton (J.), Louis XVIII le prince errant, le roi.** Albin Michel 1952, 267p 40 F
- **Lucius (Pierre), Déchéance des bourgeoisies d'argent.** Flammarion 1936, 284p 50 F
- **Ludwig (Emil), La nouvelle Sainte-Alliance.** Gallimard 1938, 79p 30 F
- **Manceron (Cl.), Les vingt ans du roi 1774/1778. Premier vol. de la série : Les hommes de la liberté.** R.Laffont 1972, 687p index, cart. éd. 60 F
- **Manteau (Albert), La carence de Topaze. Les scandales financiers.** Nelles ed. Argo 1932, 96p 30 F
- **Marsan (E.), Chronique de la paix ou la vie quotidienne des Français après la guerre.** N.R.F. 1923, 218p 40 F
- **Martino (Pierre), L'époque romantique en France. Le livre de l'étudiant,** Boivin et Cie 1944, 186p index 35 F
- **Maurois (A.), La vie de Disraëli.** Club du meilleur livre 1957, 237p rel.t.ed. ill. 40 F
- **Meyer (Jean), Les capitalismes, L'historien,** Puf 1981, 271p 40 F
- **Miedan (J.-R.), Comment on fait un Etat : Lettonie 1938.** Ed. Corrêa 1938, 159p 50 F
- **Pétillon (L.A.M.). Ouvrages sur le Congo belge :**
 - **Témoignage et réflexions. La Renaissance du Livre,** Bruxelles 1967, 443p 60 F
 - **Courts métrages africains pour servir à l'histoire.** La Ren. du Livre Brux. 1979, 418p, index 60 F
 - **Récit, Congo 1929-1958,** La Ren. du Livre, Brux. 1985, 620p 80 F
 - **Planus (Paul), Patrons et ouvriers en Suède.** Plon, 1938, 311p. nbr. doc. et stat. 60 F
 - **Polin (R. & C.), Le libéralisme, oui, non.** La Table Ronde 1984, 370p 30 F
 - **Portisch (Hugo), L'arsenal atomique américain.** Fayard 1971, 269p 40 F
 - **Pourtalès (Guy de), Louis II de Bavière.** Club Libr. 1957, 250p rel.t.ed. 30 F
 - **Reding (Dr R.), Sauver notre planète.** R.Laffont, 1974, 472P 25 F
 - **Reinhard (Marcel R.), Histoire de la population mondiale de 1700 à 1948.** Domat 1949, 795p 4 cartes 45 graphiques et 40 ill. 90 F
- **Revel (J.-F.), Ni Marx, ni Jésus.** R.Laffont 1970, 265p 25 F
- **Riou (Gaston), L'après-guerre, commentaires d'un Français.** Baudinière 1928, 348p 30 F
- **Samhaber (Ernst), Les formes nouvelles de l'économie 1914-1940.** Plon 1942, 341p (défr.) 30 F
- **Sapiens, Le contrôle des changes français de 1938.** Grasset 1938, 187p 30 F
- **Schnerb (Robert), Deux siècles de fiscalité française.** Le savoir historique 5. Mouton 1973, 324p 50 F
- **Seuphor (Michel), Le malentendu catholique-fasciste. Dialogues politiques et religieux.** Ed Jean-Renard 1939, 159p 30 F
- **Siegfried (André), Tableau des Partis en France.** Grasset 1930, 246p 25 F
- **Smith (Hedrick), Les Russes. La vie de tous les jours en U.R.S.S.** Belfond 1975, 509p 45 F
- **Société d'Histoire de la Révolution de 1848 T.XIX, Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIXe siècle 1846-1851.** Etudes sous la direction de E.Labrousse. Impr. Centr.de l'Ouest, La Roche-sur-Yon 1956, 356p. 80 F
- **Soulié (Michel), Le cartel des Gauches et la crise présidentielle.** Dullis 1974, 335p 40 F
- **Tan eng bok (Georges), La modernisation de la défense chinoise et ses principales limites 1977-1983.** Cahiers de la Fondation pour les études de Défense nationale N°30, 1984, 384p 80 F
- **Thorez (Paul), Les enfants modèles.** Lieu commun 1982, 198p 25 F
- **Valloton (Henry), Elisabeth d'Autriche, l'impératrice assassinée.** A.Fayard 1957, 252p E.O. sur Lafuma 50 F
- **Van Tieghem, Le mouvement romantique. L'Histoire par les contemporains,** Hachette 1912, 118p 4 gr. 40 F
- **Wang (Anna), J'ai combattu pour Mao.** L'air du Temps Gallimard 1967, 297p ... 35 F
- **Williams (Philip M.), French Politicians & Elections 1951-1969.** Cambridge University Press 1970, 313p index 70 F



Reliure qui permet de classer 10 numéros soit 2 années de la revue :

- A l'unité : 55 Francs**
- De 2 à 4 : 50 francs l'une**
- Au-delà : 45 francs l'une**

Franco de port

Je commande reliure(s) (chèque joint)

Mon adresse.....
.....



Enfin, le 8 novembre, j'arrivai à Paris par Montrouge. L'aspect de Paris me semblait changé. Des patrouilles de sectionnaires, armés de piques, circulaient de tous côtés ; le tutoiement était général. Il me sembla que la misère avait augmenté. Je compris que sans les sections et la Commune qui s'occu-

paient sans cesse des subsistances, on aurait eu dans Paris la famine et la révolte. Je retrouvai avec joie la Mère Bélat, Mme Lantier et Marie-Anne ainsi que le Père Maréchal et Anaxagoras. Le même jour où je me retrouvai le dos au feu et le ventre à table, on guillotina Mme Rolland sur la place de la Révolution.

Mon ami Lance me mit au courant du calendrier républicain, nous étions ce jour là le 19 frimaire de l'an II. Il m'apprit aussi que tous les hébertistes avaient décidé de détruire la religion et de proclamer le culte de la Raison. Et le lendemain même, avec nos amis, on alla voir la fête de la Raison à Notre-Dame.



Le cortège, formé d'hommes et de femmes du peuple portant les bustes de Marat et de Lepelletier, d'enfants marquant le pas aux tambours, qu'encadre une haie de volontaires et que domine une jeune fille belle et imposante. Cette demoiselle représentait la Raison. Parti de Notre-

Dame, le cortège se dirigeait par la rue Saint-Antoine vers la Convention. A l'hymne philosophique, chanté à Notre-Dame, succédaient maintenant le ça-ira, la Marseillaise et le Chant du départ. Anaxagoras au cours de la fête me répétait : "Trop de symboles ! Trop d'allégories ! Pourquoi

ne pas dire au peuple la vérité toute nue et chercher toujours à l'amuser comme un grand enfant". Le cortège entra aux Tuileries ; la Raison et les jeunes filles furent reçues par la Convention. Les représentants acclamèrent la fête organisée par Chaumette.



Deux semaines plus tard, Robespierre, effrayé de se voir débordé, donnait à la Convention et aux Jacobins le signal de la réaction contre les athées, faisait proclamer la liberté des cultes et écrasait la Raison au nom de l'Etre suprême. Il fut soutenu par Danton, compromis par ses idées de clémence, et par Hébert qui reniait son ami Chaumette.

"Les imbéciles ! criait Anaxagoras, ils ne voient donc pas que du jour où un mouvement populaire commence à reculer il est perdu". Pendant ce temps, les événements se poursuivaient. Toulon avait été repris aux Anglais ; en Alsace, les Allemands furent finalement battus par Hoche ; les Autrichiens refoulés sur la rive droite du Rhin ; seules

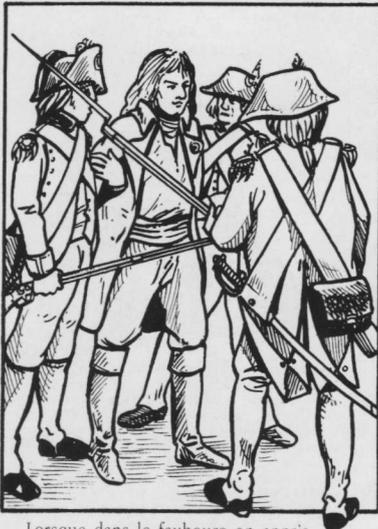
sur la frontière d'Espagne, les troupes républicaines subissaient des revers. Les vendéens avaient fini par exaspérer les paysans de Normandie et de Bretagne à force de pillages et d'exactions. Ils furent exterminés en masse au Mans et à Savenay. C'est au Mans que Laurier fut tué. La mort de notre ami nous causa un profond chagrin.



L'année 1794 devait être celle de la plus grande terreur, celle hélas où les révolutionnaires, demeurés maîtres du terrain, allaient s'entr'exterminer. Les prisons de Paris se remplissaient. Au milieu de la misère, nombre de misérables se faisaient délateurs pour toucher une prime, d'autres se vengeaient d'un

ennemi. Le règne abject de la police et de la peur allait commencer ; beaucoup n'osaient déjà plus se rendre dans les clubs et les assemblées de section, ne sachant si ce qu'ils auraient dit ne leur serait imputé à crime. C'est ainsi que Jacques Roux, qui reprochait à la Convention de ne pas s'occuper de la subsistan-

ce du pauvre peuple, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. En entendant la sentence, il se frappa mortellement de cinq coups de poignard. "Ils assassinent les meilleurs amis du peuple !", criait Anaxagoras. Lorsqu'ils seront dans la charrette, le peuple ne bougera pas pour les délivrer".



Lorsque dans le faubourg on apprit l'arrestation de Santerre, la consternation fut profonde. Le brasseur était toujours aimé dans ce royaume du travail et de la misère où, depuis des années, il avait fait tout le bien possible. Bien que demeuré faible, je voulais demander mon rap-

pel au corps. Le père Maréchal obtint que je serais attaché comme instructeur au camp de Vincennes. Une fois par semaine, j'avais la permission de coucher à Paris. J'étais ainsi en communication constante avec le faubourg et au courant des nouvelles. Danton et ses amis trouvaient qu'il était temps de

se montrer cléments. Les Hébertistes demeurés maîtres au club des Cordeliers voulaient au contraire qu'on exterminât sans hésitation les royalistes et les modérés. Robespierre, qui voulait se débarrasser des uns et des autres, se bornait à faire arrêter les plus compromis.



Je me souviens que, le 15 mars, étant en permission, et me trouvant dans l'atelier du père Maréchal, tout d'un coup Anaxagoras, pâle comme un mort, parut sur le seuil : "On vient d'arrêter Hébert, Ronsin, Vincent, Momoro, Mazuel, Ducoquet, Cloutz qu'on avait eu l'imfame de rayer des Jacobins. Et

demain ce sera Chaumette, Rossignol, Babeuf ; les Dantonistes eux-mêmes, qui ont gardé un peu d'esprit de liberté, n'y échapperont pas. La République est morte !" — "Que faire ?" demanda le père Maréchal "Il faut que le peuple montre le droit chemin à la Convention et proclame l'insurrection au son du toc-

sin..." Anaxagoras poussa un soupir et tomba raide, étendu sur le dos. Il était mort ! Toute la journée, une foule de sans-culottes avaient envahi l'atelier. Ce fut le 17 mars que 3000 personnes accompagnèrent Anaxagoras vers le cimetière Ste-Marguerite où il fut enterré. Je devins alors indifférent à tout.

ÉTRENNES 1899

Bébé, entièrement articulé, hauteur 50 cent. environ, en chemise, chaussettes et souliers (blond ou châtain), (dans nos bureaux)..... 8 50

Franco de port et d'emballage pour la France..... 9 50

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Si l'on désire habiller ce bébé, et lui confectionner un joli trousseau, comprenant le tissu soie quadrillée blanche et rose, ou blanche et bleue, les garnitures et la dentelle pour la robe américaine, ainsi que la lingerie, chemise, pantalon à sabots, jupon; les patrons en papiers très exacts sont joints.

Le Trousseau et le Bébé..... 20 »

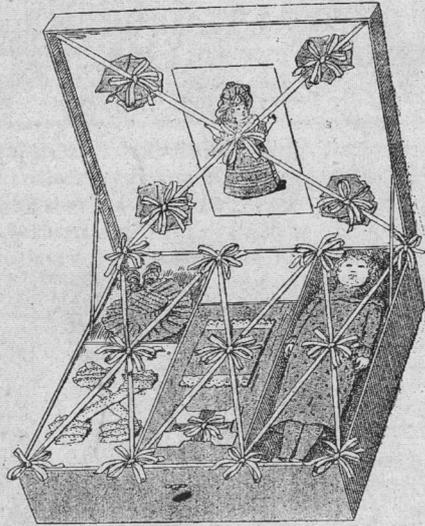
Franco de port et d'emballage pour la France..... 22 »

Pour l'Étranger, ajouter 1 franc, pour supplément de port et d'emballage.

Le Bébé, son Trousseau à confectionner par les petites mamans, et la Machine à coudre "La Baby"..... 25 »

Franco de port et d'emballage pour la France..... 27 »

Pour l'Étranger, ajouter 1 franc, pour supplément de port et d'emballage.



Lamachine à coudre "La BABY"

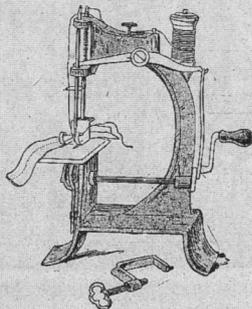
Une véritable machine à coudre qui serait un jouet! Tel était le souhait de toutes les mamans pour leurs fillettes si adroites de leurs petites mains dès qu'elles ont l'âge de marcher, de parler, de comprendre, et, s'essayant par un besoin d'imitation, à ourler et coudre. Mais elles n'arrivent qu'à se piquer les doigts. Bien plus vite elles parviendraient à se servir d'une petite machine à coudre. Mais, seulement il fallait la trouver? elle existe maintenant, la réelle machine qui leur était destinée: c'est «La BABY» une merveille de machine à coudre toute mignonne et fonctionnant à ravir. On n'a point à craindre cependant que les doigts les plus impatientes soient en danger de la moindre blessure, car il y a là un système pour les garantir de tout accident.

Voilà donc les petites filles désormais pourvues de leur Machine à coudre pour de bon; la «Machine BABY», ainsi dénommée à leur intention. Elles auront bientôt appris à coudre les trousseaux de leurs poupées et ensuite bien des choses de leurs toilettes à elles-mêmes. Quelle bonne surprise elles vont avoir! Et combien elles vont être encouragées à travailler!

Pour l'installation et la mise en train de la «Machine BABY», les mamans recevront en même temps une instruction dont les fillettes comprendront assez facilement l'application pratique.

En voici d'ailleurs le résumé:

La machine se fixe sur le bord d'une table au moyen du crampon à vis. La manivelle doit se trouver naturellement à portée de la main droite, et la couture en face de soi. On procède alors avec soin au réglage de la tension du fil, c'est l'important. Car, trop tendu, le fil peut se casser.



Trop lâche, il s'embrouillerait autour du crochet-hélice. Le réglage voulu se fait par la vis de pression. Selon l'épaisseur de l'étoffe, on serre ou on desserre cette vis. Une fois la tension du fil réglée en conséquence, on tourne la manivelle, et la machine fonctionne parfaitement. L'étoffe, comme on sait, doit être poussée graduellement. Il faut éviter qu'elle ne se plisse.

Avec La BABY on peut travailler sur les plus minces étoffes; mais, dans ce cas, on place une feuille de papier d'emballage sous l'étoffe. Le travail achevé, on enlève le papier sans que la couture en soit atteinte.

Pour la mise en marche, placer la bobine de façon à ce que le fil se trouve devant l'ouverture de la tension. La bobine doit tourner librement. On passe le fil à travers la tension et par les œillets. En tournant la manivelle on amène l'aiguille à son point le plus élevé, on enfille de gauche à droite et on tire le fil d'une longueur de cinq centimètres. Après quoi, on soulève le pied de biche au moyen du levier on passe le fil sous le pied de biche, on présente l'étoffe sous la table de couture et on fait descendre le pied de biche. C'est alors qu'on tourne la manivelle; mais avec le poignet salement et non pas avec un mouvement de bras. Et les premiers points, pas trop rapides. Toujours doucement pour commencer.

Pour faire tourner l'ouvrage en train, on arrête l'aiguille à son point le plus élevé, et l'on soulève le pied de biche.

L'ouvrage retourné, vous abaissez le pied de biche, et continuez de coudre. Tout cela demande moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

Inutile d'ajouter qu'il faut se garder de tourner la manivelle en arrière.

Naturellement aussi on doit, de temps en temps, huiler les frottements, coussinets, etc.

Dans nos bureaux..... 7 50

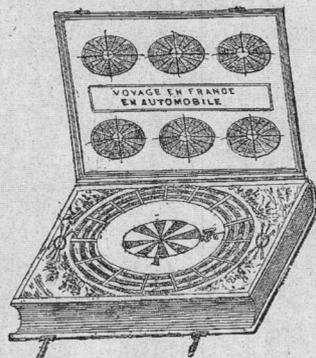
Franco de port et d'emballage pour la France..... 8 50

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Aiguilles de rechange pour la machine à coudre, la pièce..... 0 20

Voyage en France en Automobile

Ce jeu instructif et amusant est renfermé dans un joli cartonnage rouge et or, en forme de livre et mesurant 32 x 35 cent. Il se compose de 6 cartons ou disques, de couleurs différentes, sur lesquels sont imprimés les noms de tous les départements français. En posant un de ces disques au centre des conférences sur lesquelles sont inscrits les



chefs-lieux des départements, l'automobile tourne de lui-même et vient s'arrêter juste devant la réponse.

Dans nos bureaux..... 6 »

Franco de port et d'emballage pour la France..... 8 »

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Jeux de Constructions.

Ce jeu d'architecture française, est tout en pitchpin renfermé dans un joli coffret en bois verni, 42 x 28 cent.

Il est accompagné des modèles suivants, et que les enfants peuvent reproduire très facilement: un palais algérien, une redoute, une



croix ornementée, un obélisque, un mur de terrasse, une façade d'église.

Dans nos bureaux..... 7 75

Franco de port et d'emballage pour la France..... 9 »

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Jeu des bouteilles

Ce jeu d'adresse très amusant est composé d'un trempin, en deux parties attenantes, sur lequel de jolies petites bouteilles cachetées sont successivement projetées par le ressort élastique de ce trempin vers les cases numérotées qui sont à l'autre extrémité. Les bouteilles une fois arrivées à leur destination de hasard se redressent d'elles-mêmes, car elles retrouvent bientôt un équilibre inversable.

En son ensemble développé le jeu des bouteilles mesure en hauteur 36 cent. en longueur 30, en largeur 16. Les cases numérotées sont formées de godets en cuivre doré; la boîte en carton et bois est très élégante.

Dans nos bureaux..... 3 »

Franco de port et d'emballage pour la France..... 4 50

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Caisse de Jeux variés.



en bois verni luxueusement contient environ vingt-cinq jeux différents plus attirants les uns que les autres et se composant de jeux de sociétés, devinettes, trucs, questions, casse-tête, etc. très recommandée pour les veillées d'hiver.

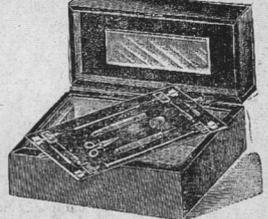
Dans nos bureaux..... 9 75

Franco de port et d'emballage pour la France..... 11 »

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Coffret nécessaire.

Ce joli coffret



mesurant 31 x 21 cent. et 10 de hauteur, est luit en bois recouvert en papier imitant le cuir chagriné, avec fermoir à clé. A l'intérieur l'on trouve: dans le couvercle, une glace et sur un plateau recouvert de velours noir: plusieurs paquets d'aiguilles, ciseaux, crochets, dés, tire-boutons, passe-lacets, etc. En-dessous de cette cuvette est un espace suffisant pour placer l'ouvrage en train. Ce coffret très solide et confortable sera certainement la joie des fillettes qui le posséderont.

Dans nos bureaux..... 7 25

Franco de port et d'emballage pour la France..... 8 75

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Dessous de plat à musique.

mesurant 27 cm. carrés, ce dessous de plat se compose d'une plaque en faïence majolique décorée, encadrée en chêne, ferré, sculpté, avec quatre pieds. Sur l'un des côtés, un petit bouton que l'on déplace à volonté, soit en posant un plat, soit en l'enlevant, pour qu'assillât la musique, qui se trouve dissimulée à l'intérieur, se mette à jouer deux airs forts et sonores.

Dans nos bureaux..... 7 50

Franco de port et d'emballage pour la France..... 9 »

Pour l'Étranger, ajouter 0 fr. 75 pour supplément de port et d'emballage.

Carafe à musique

surprenant toujours la personne qui veut servir de l'eau; dès que la carafe ne touche plus la table, la musique marche; en reposant la carafe, la musique s'arrête. Cette carafe est en beau cristal taillé; elle ramène souvent la gaieté à table et fait le bonheur des enfants.

Dans nos bureaux..... 15 »

Franco de port et d'emballage pour la France..... 15 85

Pour l'Étranger, ajouter 1 franc pour supplément de port et d'emballage.